

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2023





SOMMAIRE

1/ Présentation Générale

CTM EN BREF
DATES CLÉS
CHIFFRES CLÉS
IMPLANTATIONS
ACTIONNARIAT

2/ Rapport d'activité

FAITS MARQUANTS ET RÉALISATION DE L'ANNÉE
COMMENTAIRES DES DIRIGEANTS
PERSPECTIVES

3/ Rapport ESG

LES PARTIES PRENANTES DE CTM
UN ENGAGEMENT DANS LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT
UN ENGAGEMENT DANS L'INNOVATION ET LA QUALITÉ DE SERVICE
UN ENGAGEMENT POUR LA SÉCURITÉ
UN ENGAGEMENT D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE
UN ENGAGEMENT AUPRÈS DES COLLABORATEURS
UN ENGAGEMENT AUPRÈS DES COMMUNAUTÉS
GOUVERNANCE ENGAGÉE

4/ Comptes annuels & rapport

RAPPORT DE GESTION
COMPTES SOCIAUX
COMPTES CONSOLIDÉS
RÉSUMÉ DES NOTES AUX COMPTES CONSOLIDÉS
RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

1/Présentation Générale

- CTM EN BREF
- DATES CLÉS
- CHIFFRES CLÉS
- IMPLANTATIONS
- ACTIONNARIAT

CTM EN BREF

UNE ENTREPRISE CENTENAIRE AU SERVICE DU TRANSPORT DES MAROCAINS

La Compagnie de Transports au Maroc (CTM), leader du transport de personnes et de mobilité interurbaine, a été fondée en 1919 et considérée comme une référence au Maroc par son histoire.

Depuis sa création, CTM a œuvré pour le désenclavement des régions, la démocratisation du voyage et l'amélioration de ses services pour répondre aux besoins de ses clients. Elle propose divers services de transport de personnes, notamment le transport interurbain, le transport du personnel, le transport touristique, le transport urbain et le transport international reliant le Maroc à certains pays d'Europe du Sud.

La CTM a lancé en 2000, une nouvelle activité de transport de marchandises pour répondre aux besoins des particuliers et des professionnels via sa filiale CTM Messagerie.

En 2023, La CTM a élargi son champ d'activité dans le secteur du transport urbain par la création d'une nouvelle filiale « ISSAL Madina » qui assurera temporairement la gestion du service de transport public urbain de la Province de Tétouan et de la Préfecture de M'diq-Fnideq en tant que Délégué. Cette initiative vise à répondre aux besoins des populations urbaines en leur assurant un accès pratique et économique à leurs destinations quotidiennes, contribuant ainsi à améliorer la mobilité urbaine et la qualité de service apporté aux citoyens de ces régions.

Évolution des activités de CTM

Pour répondre efficacement aux besoins en mobilité des marocains et suivre la modernisation des infrastructures du pays, CTM a rapidement adapté son offre de services.

Le développement du réseau routier et autoroutier a permis à la CTM de renforcer son offre de services en offrant un confort accru et des temps de trajet réduits pour mieux satisfaire les attentes de sa clientèle.

Bien que le transport interurbain soit l'activité principale de la société, CTM a étendu ses services en offrant le service de transport du personnel au profit des entreprises partenaires ainsi qu'une activité de transport touristique.

Un service de qualité au bénéfice du client

CTM s'est distinguée de ses concurrents dans le domaine du transport interurbain en mettant l'accent sur des normes de qualité de service élevées, ainsi que la location d'autocars.

Pour fournir un service de qualité supérieure à sa clientèle, CTM a choisi d'opérer à travers ses propres gares routières et d'offrir un plus grand confort et plus de sécurité, tout en fluidifiant le trafic des autocars et en respectant les horaires.

CTM a également introduit en 2012 la billetterie en ligne sur son site web marchand, dans le but de mieux répondre aux besoins de ses clients. Cette solution numérique complète les possibilités d'achat disponibles dans les gares, les agences et les points de vente partenaires.

Pour mieux répondre à une nouvelle catégorie de voyageurs habitués à emprunter leurs véhicules, la CTM a lancé en 2014 la nouvelle gamme Premium dotée des dernières technologies permettant aux clients d'atteindre le confort optimal à travers des sièges plus confortables, des branchements USB et le WI-FI.

Avec une détermination sans faille à anticiper les nouvelles exigences de sa clientèle, la CTM a lancé un nouveau système de billetterie en février 2020 et a établi une Digital Factory en vue d'innover et d'accélérer la transformation numérique de l'entreprise en développant de nouveaux produits et services numériques.

Dans cette optique, la CTM a créé en avril 2021 un tout nouveau programme de fidélité visant à récompenser la



fidélité et l'engagement de ses clients à travers le Maroc. Ce club de fidélité voyage est le premier du genre au Maroc, fonctionnant selon un système de points pour chaque achat de billet, qui permet à ses membres de bénéficier de bons d'achat à utiliser sur les prochains voyages.

NOS ACTIVITÉS

Activités & Produits de la CTM

L'entreprise a développé deux gammes d'offres de transport pour répondre au mieux aux besoins de ses clients, à savoir la gamme Confort et Premium.

En 2023, la CTM a profité du renouvellement de sa flotte pour rafraîchir l'identité visuelle de la gamme Premium avec un design nouveau et l'introduction de deux nouvelles couleurs plus impactantes. Ces nouveaux autocars offrent une nouvelle expérience à bord aux voyageurs avec de nouveaux fauteuils plus confortables ainsi qu'une nouvelle ambiance intérieure.

Le transport interurbain

Cœur d'activité de la CTM, le transport interurbain est un service essentiel pour les voyageurs qui souhaitent se déplacer d'une ville à une autre au Maroc. Pour répondre à cette demande, la CTM investit de manière permanente dans des véhicules modernes et équipés des dernières technologies pour assurer le confort et la sécurité des passagers.

Les autocars de la CTM sont régulièrement entretenus et contrôlés pour garantir leur fiabilité. De plus, le personnel de la CTM est qualifié et formé pour offrir un service de qualité aux voyageurs.

Faisant de la sécurité et du confort des segments de priorité, la CTM déploie un portefeuille d'autocars adaptés aux besoins et attentes de la clientèle.

CTM Confort

CTM déploie une flotte d'autocars Confort pour répondre aux besoins des voyageurs en termes de confort, sécurité et adaptation à tous les budgets.

CTM Premium

Afin de poursuivre sa stratégie d'innovation, la CTM a introduit en 2014 une nouvelle série d'autocars haut de gamme «Premium» équipés de siège en cuir, système de climatisation ajustable, wifi et des ports USB afin de satisfaire les exigences d'une clientèle fidèle, avertie et exigeante.

La CTM maintient son engagement à améliorer constamment son service «Premium» en investissant dans des autocars de pointe intégrant des technologies avancées.

Location d'autocars :

La CTM propose un service touristique de location des autocars de qualité supérieure pour répondre aux besoins des entreprises, associations, écoles et institutions publiques.

Cette offre de location d'autocars comprend une flotte de véhicules de gamme supérieure, équipés des dernières technologies pour garantir un voyage en toute sécurité pour les passagers. Les véhicules sont disponibles en différentes capacités pour répondre aux besoins spécifiques de chaque client.

Avec des véhicules modernes, confortables et sûrs, et des conducteurs professionnels, expérimentés et formés pour offrir un service de qualité supérieure, la CTM garantit à ses passagers une expérience agréable et sécurisée, que ce soit pour des voyages touristiques ou d'affaires, en les transportant vers leur destination en toute sécurité et avec tout le confort nécessaire.

Le transport de personnel :

La CTM répond aux besoins spécifiques de mobilité de chaque entreprise souhaitant assurer le déplacement de leur personnel de manière efficace et en toute sécurité en tenant compte de leurs fluctuations et des horaires de travail variables.

La CTM dispose d'une flotte de véhicules modernes et bien entretenus, qui sont régulièrement contrôlés pour garantir le déplacement du personnel vers les lieux de travail en respectant la ponctualité, la sécurité et le confort des passagers.

Le transport urbain :

En novembre 2023, la CTM a étendu son domaine d'intervention dans le secteur du transport urbain en créant sa filiale « ISSAL Madina », chargée de gérer à titre provisoire le service de transport public urbain de la Province de Tétouan et de la Préfecture de M'diq-Fnideq en tant que délégataire. Cette initiative vise à répondre aux besoins changeants des populations urbaines en leur assurant un accès pratique et économique à leurs destinations quotidiennes. ISSAL Madina s'engage à adapter ses services en fonction de l'évolution constante de ces besoins, contribuant ainsi à améliorer la mobilité urbaine des citoyens de ces régions.

2012
Lancement du site marchand

2010
Nouvelle identité visuelle

2007
Certification ISO de l'entreprise

2003
Lancement du transport de personnel

2000
Création de filiales CTM Messagerie et tourisme

1993
Privatisation et introduction en Bourse

1969
Fusion CTM et lignes nationales

1950
Introduction de nouveaux autocars

1930
Début de l'expansion des gares CTM

1919
Création de la CTM

2023
Création de la filiale Issal Madina SA

2022
Ouverture de la nouvelle gare routière municipale de Rabat
Ouverture d'un nouveau centre de vacances à Ifrane

2021
Lancement du nouveau programme de fidélité CLUB CTM

2020
Lancement du système de billetterie « ISSAL Tickets »

2019
Centenaire de l'entreprise
Lancement de la gamme régionale
Lancement du timbre 100 ans du transport routier

2018
Lancement du programme de divertissement CTM Play

2017
Lancement d'une nouvelle gamme d'autocar « Confort+ »

2014
Lancement du service CTM PREMIUM

ISSAL DATES

CTM EN CHIFFRES



PRÉSENCE DANS LES VILLES

123

VILLES DU ROYAUME



NOMBRE D'AGENCES
ET DE GARES ROUTIÈRES

41 DONT **15** GARES ROUTIÈRES



PARC ROULANT AUTOCARS

213 DONT **50** NOUVELLES
ACQUISITIONS EN 2023



AGE MOYEN DU PARC ROULANT

3,5 ANS



NOMBRE DE POINTS DE VENTE

77



NOMBRE DE KILOMÈTRES
PARCOURUS EN 2023

41 MILLIONS DE KILOMÈTRES



NOMBRE MOYEN DE DÉPARTS
EFFECTUÉS PAR JOUR EN 2023

175



NOMBRE DE COMMISSIONNAIRES

78



NOMBRE MOYEN DE VOYAGEURS PAR AN

3,1 MILLIONS DE PASSAGERS

REPÈRES FINANCIERS



CHIFFRE D'AFFAIRES

656,1 MMAD



RÉSULTAT NET PART DU GROUPE

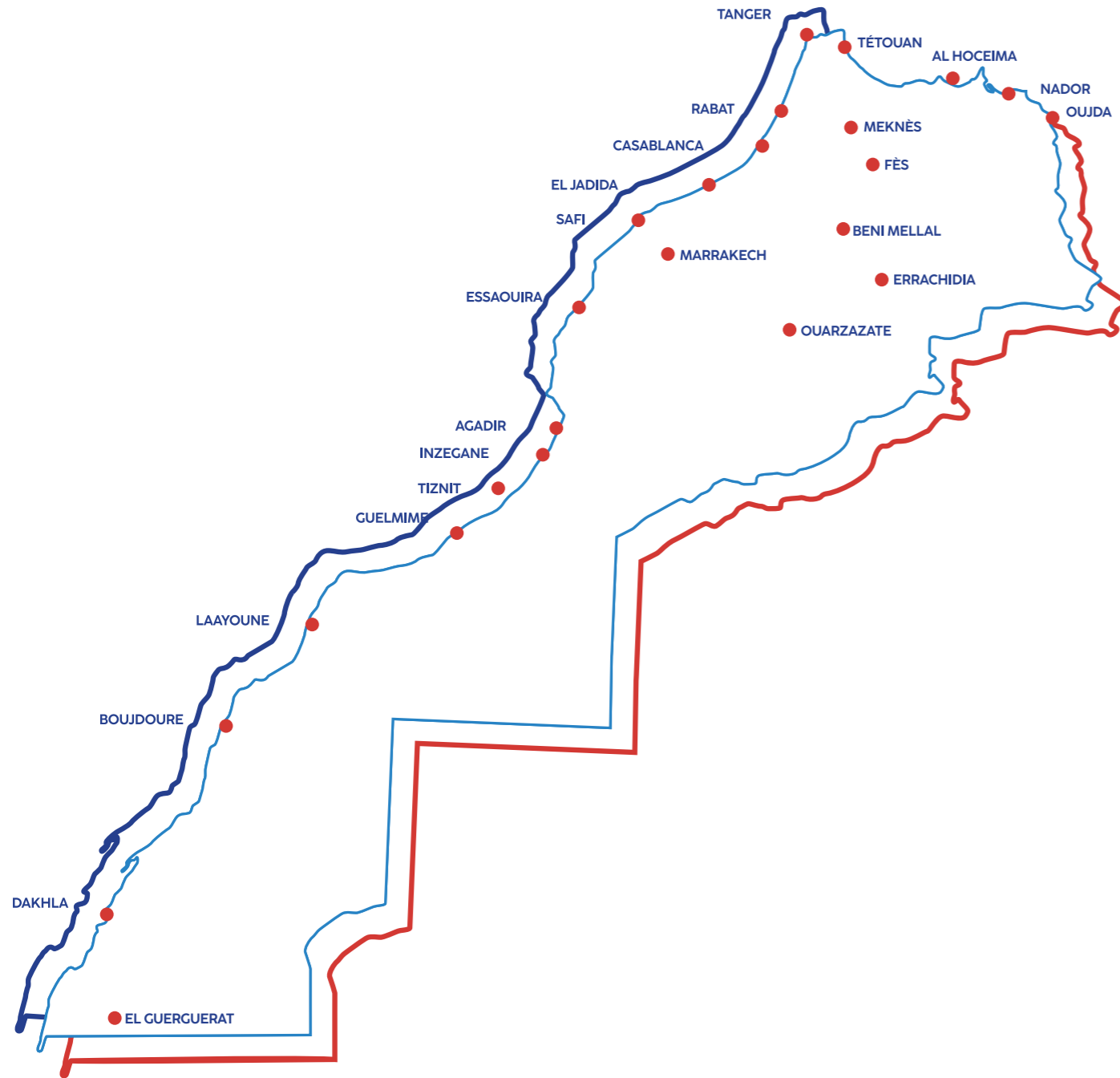
63,1 MMAD



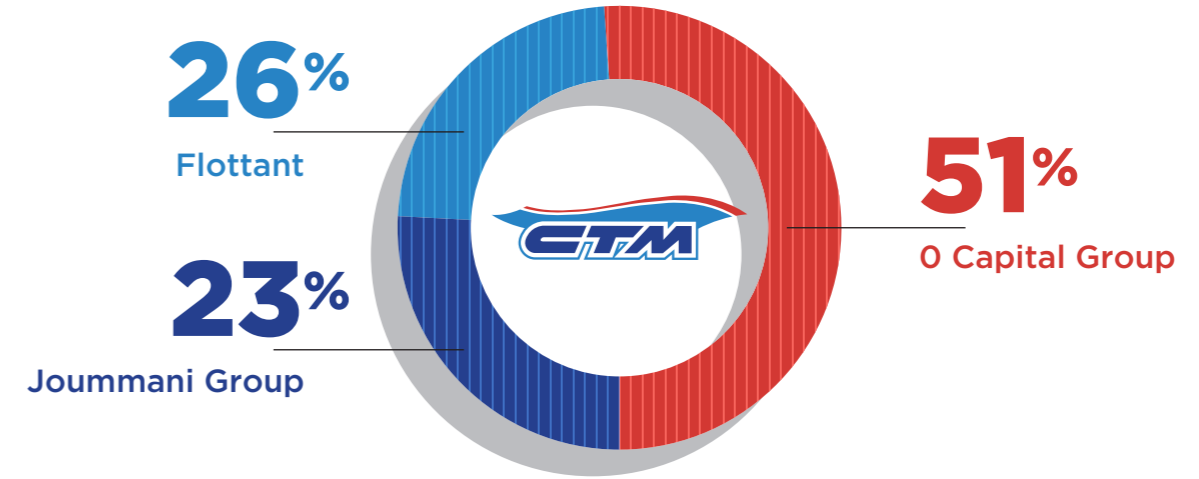
CAPITAUX PROPRES

326,9 MMAD

IMPLANTATIONS



ACTIONNARIAT



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2/Rapport d'activité

FAITS MARQUANTS ET RÉALISATION DE L'ANNÉE
COMMENTAIRES DES DIRIGEANTS
PERSPECTIVES

FAITS MARQUANTS

Élargissement du Réseau : La CTM renforce son empreinte dans le transport interurbain

La CTM a pris des mesures significatives pour élargir son empreinte sur le marché du transport interurbain. Dans cette optique, elle a procédé à la réouverture de l'agence de ain Sebaa et a également conclu de nouveaux contrats avec des commissionnaires, dans le but d'étendre son réseau dans plusieurs régions telles qu'Azrou, Bab Berred, Driouch, Issaguen, Midar et Mirleft.

Ces initiatives témoignent l'engagement continu de la CTM à améliorer l'accessibilité et la qualité de ses services, tout en étendant sa portée géographique pour permettre à un plus grand nombre de clients de bénéficier de ses services de transport interurbain de qualité.

Modernisation de la Flotte avec des Autocars Innovants pour un Transport Sûr, Confortable et Respectueux de l'Environnement

En 2023, La CTM a pris l'initiative d'améliorer sa flotte de véhicules en investissant dans l'acquisition de nouveaux autocars dotés des technologies les plus récentes, offrant un niveau de sécurité et de confort supérieur, avec des aménagements modernes et ergonomiques.

De plus, la CTM reconnaît l'importance cruciale de la protection de l'environnement dans ses activités. Les nouveaux autocars sont conçus pour être plus économes en carburant et émettre moins de CO₂, contribuant ainsi à réduire l'empreinte écologique de la flotte de véhicules de l'entreprise.

En investissant dans la modernisation de sa flotte avec ces nouveaux autocars innovants, la CTM démontre sa volonté constante d'offrir des services de

transport de haute qualité, tout en contribuant de manière positive à la protection de l'environnement.

Connectivité Renforcée : Les Partenariats Clés de la CTM pour une Meilleure Accessibilité

La CTM a mis en place des collaborations avec divers acteurs du secteur, parmi lesquels « Supratour », dans le but d'exploiter conjointement la ligne reliant Casablanca à Beni Mellal. Cette collaboration vise à améliorer l'accessibilité et la qualité des trajets entre ces deux villes.

Parallèlement, la CTM a établi un partenariat avec « Damane Cash » afin d'étendre la distribution de ses billets et de renforcer la proximité avec sa clientèle. Cette initiative permet aux voyageurs d'accéder plus facilement aux services de la CTM.

Ces partenariats illustrent l'engagement de la CTM à innover et à collaborer avec d'autres acteurs du secteur pour offrir des services de qualité supérieure à ses clients.

Expansion urbaine : La CTM renforce son domaine d'activité avec la création d'ISSAL MADINA et un partenariat stratégique avec Transdev

Au-delà de ses domaines d'expertise reconnus dans le transport interurbain, touristique, du personnel, et de marchandises, la CTM dans le cadre de sa stratégie d'expansion étend son influence dans le secteur du transport urbain par la création d'une nouvelle filiale « ISSAL MADINA » en novembre 2023 dédiée au transport urbain. Cette nouvelle étape marque un développement pour la CTM, renforçant son engagement envers l'amélioration constante des services de transport au Maroc.

Le développement du Groupe CTM dans l'urbain se fait à travers un partenariat avec Transdev, expert mondialement reconnu dans le domaine du transport urbain et déjà présent au Maroc, et qui apportera une valeur ajoutée à cette initiative.

Transdev mettra à profit son expertise pour optimiser la qualité et l'efficacité des services de transports public de la ville de Tétouan. Cette collaboration fructueuse contribuera à l'évolution positive du paysage du transport public à Tétouan et témoignera de l'engagement continu de la CTM envers l'excellence et l'innovation dans tous les aspects du transport.

La Reconnaissance de CTM pour sa Contribution à la Sécurité Routière lors de l'émission « Pour la Vie »

Engagée dans des initiatives sociales et communautaires, CTM a participé à l'émission télévisée « Pour la Vie » lors de sa 4ème édition ; un concours national organisé par NARSA dans le cadre de la célébration de la Journée Nationale de la Sécurité Routière. Ce concours, axé sur le thème « Les véhicules de transport public de voyageurs inter-villes », vise à promouvoir les meilleures pratiques en matière de sécurité routière. Grâce à ses initiatives et ses mesures exemplaires en termes de sécurité et de conformité, CTM a été honorée lors de cet événement.

Elle a remporté plusieurs prix notamment dans les catégories des chauffeurs professionnels et des entreprises opérant dans le domaine du transport public, démontrant ainsi son engagement dans le respect de la sécurité sur les routes marocaines.



COMMENTAIRES DES DIRIGEANTS

En 2023, le chiffre d'affaires du Groupe CTM a enregistré une hausse de 8,4% par rapport à l'année précédente, passant de MMAD 605,2 en 2022 à MMAD 656,1 en 2023. Cette croissance s'explique principalement par les performances positives constatées dans les divers secteurs d'activité du Groupe, notamment dans le transport de voyageurs, la messagerie ainsi que l'activité touristique.

En MMAD	Indicateurs consolidés				Indicateurs sociaux			
	2023	2022	Variation	Variation (%)	2023	2022	Variation	Variation (%)
Chiffre d'affaires	656,09	605,17	50,92	8,41%	516,44	476,80	39,64	8,31%
Charges d'exploitation	611,97	605,37	6,60	1,09%	487,06	489,11	-2,05	-0,42%
Résultat d'exploitation	53,14	5,80	47,33	-	40,16	-1,06	41,21	-
Marge d'exploitation	8%	1%	7%	-	8%	-0%	-	-

Le résultat d'Exploitation s'élève à MMAD 53,1 MMAD en 2023, en hausse de 47,3 MMAD par rapport à 2022 suite à la hausse du chiffre d'affaires ainsi que la maîtrise des charges d'exploitation.

Résultat net et autres éléments du compte de résultats

Le Groupe CTM a enregistré un résultat net de MMAD 63,1 à fin 2023 contre MMAD 35,4 en 2022, soit une augmentation de 78% par rapport à l'année précédente.

MMAD	Indicateurs consolidés				Indicateurs sociaux			
	2023	2022	Variation	%	2023	2022	Variation	%
Résultat financier	0,02	-3,25	3,27	-	4,75	-1,85	6,60	-
Résultat courant	53,15	2,56	50,60	-	44,91	-2,90	47,81	-
Résultat non courant	35,94	37,95	-2,02	-5,3%	31,52	36,17	-4,66	-12,9%
Résultat net	63,10	35,44	27,66	78,0%	56,16	31,31	24,85	79,3%

PERSPECTIVES

Au-delà de ses domaines d'expertise reconnus dans le transport interurbain, touristique, du personnel, et de marchandises, la CTM entreprend une stratégie de diversification ambitieuse. Cette initiative marque le début d'une nouvelle étape de croissance, avec pour objectif de positionner la CTM en tant que leader incontesté de la mobilité des personnes et des marchandises au Maroc et dans la région.

Pour concrétiser cette vision, la CTM capitalisera sur son expertise en gestion de réseaux de transport et sur sa capacité à innover. Elle envisage d'étendre son champ d'action vers de nouveaux secteurs tels que le transport urbain.

Parallèlement, la CTM poursuivra son investissement dans la modernisation de ses infrastructures et de ses services pour offrir un confort optimal à ses voyageurs. Cet engagement se traduit par l'adoption de technologies de pointe et le développement de nouveaux services, afin d'améliorer l'expérience client et à garantir un service de qualité.

COMPTES ANNUELS & RAPPORTS

4/Comptes annuels & rapports

RAPPORT DE GESTION
COMPTES SOCIAUX
COMPTES CONSOLIDÉS
RÉSUMÉ DES NOTES AUX COMPTES CONSOLIDÉS
RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

LES PARTIES PRENANTES DE CTM

Leader dans le domaine du transport interurbain, la CTM joue un rôle essentiel dans la promotion du voyage et la réduction de l'enclavement des régions du Maroc. Consciente de son rôle dans la société, l'entreprise s'est engagée tôt dans une politique de responsabilité sociale et environnementale, qui se reflète dans sa politique de ressources humaines. CTM met en œuvre des mesures pour accompagner, développer et fidéliser ses employés, ainsi que pour protéger l'environnement et répondre à son engagement social.

A l'issue de la cartographie de l'écosystème de CTM, il en ressort les parties prenantes suivantes :



UN ENGAGEMENT DANS LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

En tant qu'entreprise leader dans le secteur du transport interurbain de voyageurs, la CTM a pris à cœur sa responsabilité environnementale et s'engage activement à préserver l'environnement en encourageant les citoyens à voyager en autocar afin de réduire le nombre de véhicules sur les routes et minimiser les impacts négatifs de ses activités sur l'environnement.

Cet engagement de responsabilité se manifeste par plusieurs actions, notamment la réduction de la consommation de carburant, la surveillance régulière des émissions de gaz à effet de serre, la mise en place de systèmes de filtration des particules fines.

En l'occurrence, la CTM a mis en place des cycles de formation destinés à ses chauffeurs afin de sensibiliser les conducteurs aux pratiques de l'éco conduite, dans le but de réduire les émissions de gaz polluants tout en offrant des services de transport de qualité aux voyageurs.

chaque année une partie de son parc roulant pour y introduire des autocars répondant aux normes respectueuses de l'environnement.

Aujourd'hui, plusieurs véhicules du parc de la CTM sont équipés de cette nouvelle génération d'autocars. Ce choix stratégique s'inscrit dans une démarche globale de minimisation des émissions de gaz polluants de l'entreprise.



Un matériel roulant renouvelé régulièrement

La CTM a fait le choix d'équiper sa flotte d'autocars de nouvelle génération, en conformité avec les normes européennes Euro.

Ces véhicules répondent aux normes les plus strictes en matière d'émissions de gaz polluants, tels que les oxydes d'azote (NOx), le monoxyde de carbone (CO) et les particules fines imbrûlées. Cette norme a poussé les constructeurs à mettre en place des filtres à particules, permettant ainsi de réduire de 50% les rejets de NOx.

Soucieuse de minimiser son impact environnemental, CTM renouvelle

De l'électricité verte au sein du siège social

Dans le cadre de son engagement en faveur de la protection de l'environnement, CTM a mis en place plusieurs mesures visant à réduire la consommation d'énergie au sein de son siège. Pour cela, l'entreprise a équipé son bâtiment de panneaux photovoltaïques d'une capacité de 235 kWc, permettant d'atteindre en moyenne 80% des besoins en électricité pour les bureaux, la salle de trafic des autocars et les plateformes techniques de Casablanca.

Afin de poursuivre cette démarche de réduction de la consommation d'énergie, l'ensemble des éclairages du siège et des agences ont été remplacés par des ampoules LED à basse consommation

énergétique. Parallèlement, une politique de réduction du volume de papier en circulation a été mise en place au siège, avec l'installation d'imprimantes en partage et l'incitation à l'utilisation de documents électroniques. L'objectif à terme est de tendre vers une utilisation zéro papier.

Ces mesures sont des preuves concrètes de l'engagement de CTM en faveur de l'environnement. En réduisant sa consommation d'énergie et sa production de déchets papier, l'entreprise contribue à la protection de l'environnement tout en réduisant ses coûts d'exploitation. CTM montre ainsi qu'il est possible de concilier performance économique et responsabilité environnementale.



Politique de gestion des déchets

L'activité de maintenance des véhicules du parc roulant de l'entreprise CTM génère divers types de déchets, tels que des huiles usagées, des pièces et des pneus usagés, ainsi que des matériaux consommables. Pour assurer leur gestion et leur élimination en toute sécurité, CTM a mis en place une stratégie de gestion des déchets.

En ce qui concerne les huiles usagées, celles-ci sont enlevées par des prestataires spécialisés, conformément à la réglementation en vigueur. Pour les déchets revalorisables, tels que les pièces, les pneus et autres matériaux,

ces derniers font l'objet d'un rachat auprès d'entreprises spécialisées et agréées par les autorités de tutelle. Ces déchets peuvent être recyclés et réutilisés, ce qui permet de réduire l'impact environnemental de l'entreprise tout en contribuant à une économie circulaire.

Grâce à cette gestion responsable de déchets, CTM montre son engagement en faveur de l'environnement. En réduisant l'impact environnemental de ses activités de maintenance, l'entreprise contribue à la protection de l'environnement et à la promotion d'une économie plus durable.

UN ENGAGEMENT DANS L'INNOVATION ET LA QUALITÉ DU SERVICE

Nouvelle technologie dans nos véhicules

En matière de sécurité, les véhicules de la CTM sont équipés d'un ensemble de technologies avancées pour garantir la sécurité des passagers et du personnel de conduite. Les véhicules sont dotés d'un système d'assistance à la conduite qui inclut un régulateur de vitesse avec adaptation de la distance, un système de freinage EBS et un autre de freinage d'urgence. En outre, les véhicules sont également équipés du système Attention Guard, qui offre une sécurité supplémentaire en détectant rapidement les changements distincts de comportements de conduite.

Le système Attention Guard est un dispositif de sécurité innovant qui permet de détecter les signes de déconcentration et de fatigue excessive chez le chauffeur. Ce système réagit à toute augmentation de la fréquence de franchissement de ligne et déclenche un message «Pause recommandée» sur l'écran. En outre, un signal sonore est émis, ainsi qu'un signal tactile en option, pour avertir le conducteur. Grâce à ce système, la CTM renforce la sécurité de ses passagers et de son personnel de conduite en réduisant les risques d'accidents liés à la fatigue ou à la distraction du conducteur.

Salle Trafic : Suivi opérationnel Quotidien

CTM est dotée d'une salle de trafic comprenant les équipements techniques les plus modernes. Cette tour de contrôle qui est opérationnelle 24h/24 et 7j/7 permet un suivi rigoureux de la flotte grâce à un système de connexion au CAN (Controller Area Network) des autocars permettant ainsi le suivi de leur géolocalisation en temps

réel, la consommation, le respect de l'itinéraire, la vitesse et le kilométrage parcouru ainsi que le comportement de conduite du chauffeur.

La salle de trafic CTM permet de suivre des arrivées et des départs des lignes en temps réel, de gérer des situations perturbées et de prendre les mesures préventives pour améliorer la performance globale de la flotte et garantir un service fiable, efficace et sécurisé à la clientèle.

Par ailleurs, la salle de trafic monitorise les caméras de surveillance installées dans les agences CTM, les ateliers de maintenance, ainsi que les caméras test pilote installées sur quelques autocars.



Maintenance régulière à travers nos ateliers

Afin de garantir une flotte de véhicules en bon état de fonctionnement et maintenir la qualité de service offerte à ses clients, la CTM dispose d'un dispositif de maintenance efficace. Ce dispositif comprend cinq ateliers répartis à travers le Maroc à savoir l'atelier central à Casablanca ainsi que quatre ateliers régionaux à Agadir, Marrakech, Tétouan et Fès.

L'atelier central de Casablanca s'étend sur une surface de 5.000 m² avec une capacité de traitement de plus de 60 autocars par jour. Plus de 100 collaborateurs travaillent en rotation 24h/24 et 7j/7 dans l'ensemble des ateliers CTM, assurant une permanence continue de jour comme de nuit tout au long de l'année.

Ces ateliers sont équipés d'outils de pointe et d'une équipe de techniciens qualifiés. Ils sont responsables de la maintenance préventive et curative des véhicules de la flotte de CTM. La maintenance préventive comprend des inspections régulières et des travaux de maintenance planifiés pour s'assurer

que les véhicules sont en bon état de fonctionnement et pour identifier tout problème potentiel avant qu'il ne devienne critique. La maintenance curative, quant à elle, concerne les réparations urgentes et les interventions d'urgence nécessaires pour remettre les véhicules en état de marche dans les plus brefs délais.

Grâce à son dispositif de maintenance, CTM peut minimiser les temps d'arrêt de ses véhicules et maximiser la disponibilité de la flotte pour répondre aux besoins de ses clients en offrant un niveau de confort élevé et une sécurité optimale pour les passagers.

UN ENGAGEMENT POUR LA SÉCURITÉ

La confiance entre CTM et ses diverses parties prenantes est basée sur la sécurité des passagers et des collaborateurs. Pour assurer cette sécurité, CTM considère la prévention des accidents d'autocars comme une priorité constante.

Dans le but de garantir la sécurité optimale de tous les utilisateurs, CTM investit chaque année dans le renouvellement de son parc roulant. Elle s'engage à utiliser des autocars relativement récents, avec une moyenne d'âge du parc de 4 ans. Pour les lignes à haute fréquentation desservant les provinces du sud du Royaume, la moyenne d'âge du parc est encore plus basse, à seulement 2 ans.

Le but est d'assurer que tous les autocars sont en parfait état de fonctionnement et ne présentent aucun risque pour les passagers et les conducteurs.

Les autocars de CTM sont équipés des dispositifs de sécurité les plus avancés pour assurer un service de transport sûr et fiable aux passagers. Ces équipements

aident le conducteur à rester vigilant en détectant les obstacles sur la route et en signalant tout franchissement de ligne. Ils sont également dotés de freins d'urgence, d'une caméra de vision artificielle et d'un système d'extinction d'incendie pour une sécurité accrue en cas d'incident.

En plus des mesures de sécurité à bord, tels que les ceintures de sécurité et les consignes à respecter affichées pour les passagers, les autocars de CTM sont équipés d'issues de secours, de brise-glaces, d'extincteurs et d'outils de premiers secours pour les situations d'urgence. Un plan d'évacuation est également affiché dans chaque véhicule pour permettre une évacuation rapide et ordonnée en cas de besoin. Ces mesures supplémentaires montrent l'engagement de CTM envers la sécurité de ses passagers et sa volonté de leur offrir une expérience de voyage sereine.

La santé des chauffeurs est indispensable pour assurer un transport sécurisé des passagers, c'est la raison pour laquelle la CTM a mis en place un contrôle médical

permanent de ses chauffeurs par le médecin de travail pour s'assurer que leur état de santé ne présente aucun danger pour l'exercice de leur fonction et de prévenir tout risque éventuel de contagion des voyageurs.

En plus de l'examen d'habilitation à la conduite d'autocars que tous les chauffeurs de CTM ont réussi lors de leur recrutement, l'entreprise se concentre chaque année sur la formation continue de ses chauffeurs. Les formations portent notamment sur le comportement routier et la prévention des accidents pour assurer un niveau élevé de sécurité aux passagers.

En outre, pour respecter les dispositions relatives aux durées de conduite et de repos des chauffeurs, CTM assure une rotation importante de ses conducteurs pour limiter leur durée de conduite à un maximum de 8 heures par jour sur une période de 24 heures. Cette mesure contribue à garantir un niveau de sécurité élevé pour les conducteurs et les passagers.

Enfin, CTM a décidé d'aller au-delà des réglementations en matière de limitation de vitesse des autocars sur autoroute en fixant la vitesse maximale à 90 km/h, alors que la réglementation autorise 100 km/h. Cette décision montre l'engagement de l'entreprise envers la sécurité de ses passagers, et vise à renforcer encore davantage la sécurité des trajets en autocar.



UN ENGAGEMENT D'ÉTHIQUE ET DE DEONTOLOGIE

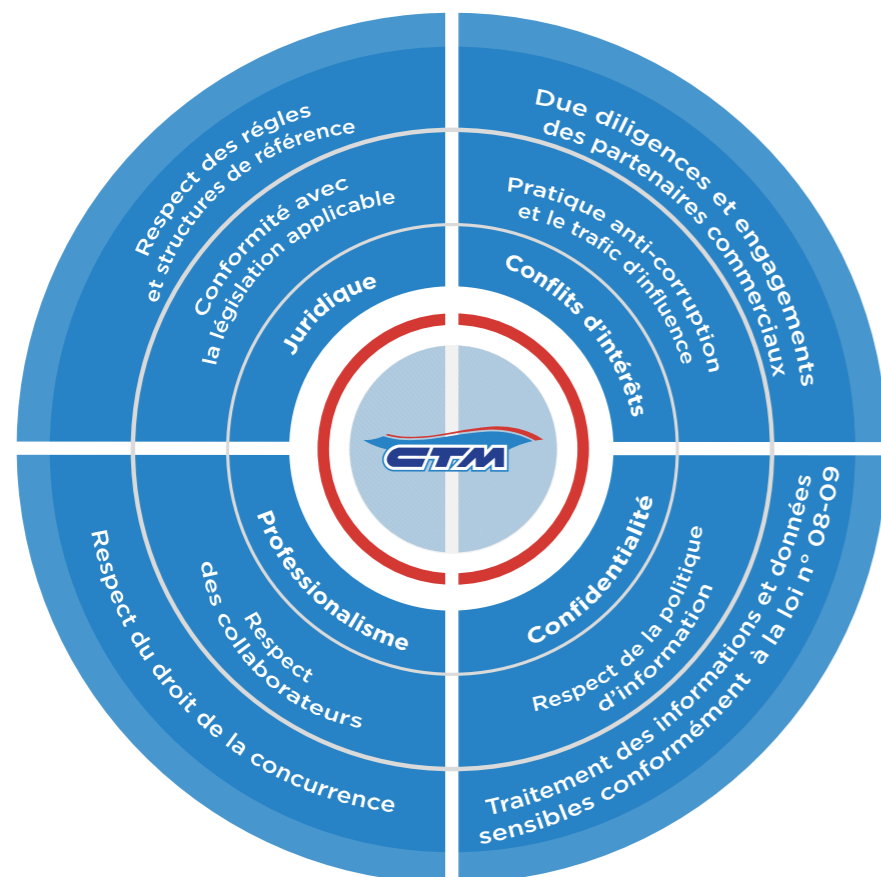
Ethique dans les affaires

La CTM accorde une grande importance aux aspects éthiques dans la gestion de ses affaires, que ce soit avec ses fournisseurs ou avec ses clients. En effet, l'entreprise est consciente que le respect de l'éthique et des valeurs morales est un élément clé pour établir des relations commerciales saines et durables.

Ainsi, la CTM a mis en place un code éthique et déontologique qui vise à encadrer l'ensemble des relations de l'entreprise en interne et en externe. Ce code a été validé par le Conseil d'Administration de l'entreprise et est entré en vigueur depuis le début de l'année 2020.

Le code éthique et déontologique de la CTM énonce des principes fondamentaux qui guident toutes les interactions de l'entreprise avec ses parties prenantes. Il s'agit d'un engagement fort en faveur de l'éthique et de la responsabilité qui promeut la transparence, l'intégrité et la responsabilité dans les relations de l'entreprise avec ses fournisseurs et ses clients. Il énonce également des règles de conduite claires pour prévenir tout comportement discriminatoire ou des conflits d'intérêts.

Cela permet à l'entreprise de tisser des relations commerciales saines et durables avec l'ensemble des partenaires, tout en consolidant sa réputation d'entreprise responsable et éthique.



Gestion des données personnelles

La protection des données personnelles des usagers est une préoccupation primordiale pour la CTM. L'entreprise a pris toutes les mesures nécessaires pour se conformer aux exigences de la Commission Nationale de Contrôle de la Protection des Données Personnelles (CNCP). Cette démarche a été entreprise afin de garantir la confidentialité et la sécurité des données personnelles de tous les usagers de l'entreprise.

Ainsi, la CTM a obtenu les autorisations nécessaires pour gérer les données personnelles relatives aux ressources humaines, à la vente en ligne, à la gestion des fournisseurs, des visiteurs, des caméras de surveillance, de la biométrie, de la géolocalisation et également pour la gestion de la pandémie de Covid-19 à savoir la prise de température en vue

d'accéder aux locaux de l'entreprise.

La CTM a pris ces mesures pour garantir que toutes les données personnelles des usagers soient collectées, stockées et traitées conformément aux réglementations et normes en vigueur en matière de protection des données. Les informations collectées ne sont utilisées que dans un but spécifique et ne sont pas partagées avec des tiers, sauf si cela est strictement nécessaire pour répondre à une demande spécifique ou pour respecter les obligations légales.

En garantissant la confidentialité et la sécurité des données personnelles de ses usagers, la CTM montre son engagement à protéger les droits de ses clients et à maintenir leur confiance envers l'entreprise.

UN ENGAGEMENT AUPRÈS DES COLLABORATEURS

CTM, une entreprise consciente de l'importance de son capital humain, a mis en place une politique proactive pour améliorer la qualité de vie au travail, favoriser le développement des compétences de ses collaborateurs et renforcer l'engagement de ces derniers à travers une culture d'entreprise solide.

Grâce à cette politique, CTM s'assure que ses collaborateurs bénéficient d'un environnement de travail sain et propice au développement de leurs compétences en leur offrant des formations et des programmes de développement professionnel. Les avantages sociaux, tels que la couverture maladie avantageuse et la retraite complémentaire, sont des éléments clés de cette politique et contribuent à renforcer l'engagement et la loyauté des employés envers l'entreprise.

De plus, CTM veille à ce que ses anciens employés continuent à bénéficier de la couverture maladie, même après leur départ à la retraite. Cette initiative démontre la volonté de l'entreprise de maintenir un lien fort avec ses anciens employés et de reconnaître leur contribution passée à l'entreprise.

En somme, la politique de CTM en matière de capital humain est un témoignage de son engagement envers ses employés. Elle permet de créer un environnement de travail sain et épanouissant, tout en offrant des opportunités de développement professionnel et en renforçant l'engagement et la loyauté des employés.

Répartition des effectifs permanents et diversité

	2023	2022	2021
Femmes	92	89	88
Hommes	921	924	955
Effectif total	1 013	1 013	1 043

Répartition des effectifs par catégorie et par genre

	2023	2022	2021
Femmes cadres	15	11	10
Femmes non-cadres	77	78	78
Total femmes	92	89	88
Hommes cadres	18	16	18
Hommes non-cadres	903	908	937
Total hommes	921	924	955
Effectif total	1 013	1 013	1 043

En raison de la nature de ses activités, CTM a historiquement eu une faible représentation des femmes dans ses effectifs. Les femmes ont principalement occupé des postes au niveau du siège, dans l'administration ou en agence dans l'assistance à la clientèle. Cependant, l'entreprise a pris des mesures pour améliorer la diversité de son personnel et favoriser l'ascension professionnelle des femmes.

Grâce à ces efforts, CTM recrute chaque année des femmes qui occupent des postes clés, démontrant ainsi sa volonté de promouvoir la diversité et l'égalité des chances en matière d'emploi.

Répartition de l'effectif par nature du contrat de travail

	2023	2022	2021
Permanents	955	1 003	1 029
CDD	39	3	13
ANAPEC	19	7	1
Effectif total	1 013	1 013	1 043

Dans le cadre de sa politique de gestion des ressources humaines, CTM a mis en place des mesures pour encourager la stabilité de l'emploi, en offrant des perspectives d'emploi durables. Ainsi, dans 75% des situations, les jeunes qui sont sous contrat ANAPEC se voient offrir la possibilité de passer d'un contrat temporaire à un contrat permanent.

Par ailleurs, CTM est également fortement impliquée dans la promotion de l'employabilité des jeunes en accueillant chaque année des stagiaires dans le cadre de leur formation. Cette initiative permet aux jeunes de se familiariser avec les exigences du monde du travail et de développer leurs compétences professionnelles en mettant en pratique ce qu'ils ont appris dans leur cursus académique.

A travers ces initiatives, CTM témoigne de son engagement en faveur de la création d'emplois durables et de la promotion de l'employabilité des jeunes. Ces pratiques font partie intégrante de la politique de gestion des ressources humaines

de l'entreprise, qui vise à offrir des opportunités de carrière stables et durables à ses collaborateurs, tout en contribuant au développement économique et social du pays.

Répartition de l'effectif par métier

	2023	2022	2021
Administration	72	74	82
Conducteurs	527	527	544
Réseau	284	284	285
Maintenance	97	101	104
Cadre	33	27	28
Effectif total	1 013	1 013	1 043

La majorité de l'effectif de CTM est composée de conducteurs d'autocars, représentant plus de la moitié des employés de l'entreprise. Ces conducteurs jouent un rôle crucial en tant qu'ambassadeurs de l'entreprise, puisqu'ils sont en contact direct avec les clients et reflètent l'image de la société. C'est pour cette raison que CTM attache une grande importance à leur sélection, leur formation et leur écoute, afin d'assurer la qualité de service attendue par les clients.

Afin de garantir une meilleure qualité de service, l'entreprise a mis en place des règles strictes pour ses conducteurs, notamment en termes d'hygiène, de comportement envers les clients, ainsi que le port d'un uniforme qui les identifie clairement comme membres de l'équipe CTM, ce qui renforce l'image professionnelle de l'entreprise.

Le réseau d'agences CTM, présent dans 32 villes du Royaume, représente environ un tiers de l'effectif total de l'entreprise. Cette présence locale permet à l'entreprise d'être proche de ses clients et de leur offrir un service personnalisé. C'est aussi un point de contact important pour les clients qui ont besoin d'informations ou d'assistance.

Évolution de l'emploi

	2023	2022	2021
Nombre de recrutements	71	19	10
Nombre de démissions	16	11	24
Nombre de licenciements	2	3	2
Autres départs	53	32	38

Répartition de l'effectif par ancienneté

Ancienneté	2023	2022	2021
0-5 ans	195	190	229
5-10 ans	255	265	395
10-20 ans	396	410	261
plus de 20 ans	167	148	158
Effectif total	1 013	1 013	1 043

Ancienneté en %	2023	2022	2021
0-5 ans	19%	19%	22%
5-10 ans	25%	26%	38%
10-20 ans	39%	40%	25%
plus de 20 ans	16%	15%	15%

Sécurité au travail

	2023	2022	2021
Nombre d'accidents de travail avec arrêt	18	21	16

CTM accorde une importance capitale à la santé et à la sécurité de son personnel au travail. Pour garantir la sécurité de tous les employés, l'entreprise a mis en place un système de prévention et de pilotage des accidents, qui est géré et suivi de près par le comité Hygiène Sécurité et Environnement (HSE).

Dans cet effort de prévention, CTM a mis en place des mesures de sécurité spécifiques pour ses employés en organisant régulièrement des sessions de sensibilisation et de formation pour tous les employés de l'entreprise afin de renforcer leur conscience de la sécurité et de leur donner les compétences nécessaires pour éviter les accidents et les incidents. Ces sessions incluent des formations en sécurité routière, des simulations de situations d'urgence et des exercices pratiques pour améliorer la préparation de l'entreprise aux situations d'urgence.

Cela montre l'engagement de l'entreprise envers la sécurité de tous les intervenants de la chaîne de transport.

Formation

Ancienneté en %	2023	2022	2021
Nombre d'heures de formation	712	780	0
Nombre de jours/h de formation	89	97,5	0

CTM accorde une grande importance au développement des compétences de ses collaborateurs, dans le but d'offrir des services de qualité supérieure à ses clients. C'est pourquoi, chaque année, l'entreprise met en place un programme de formation pour ses employés.

Conçu pour répondre aux besoins spécifiques de l'entreprise et de ses employés, le programme de formation est axé sur l'amélioration des compétences et des connaissances dans des domaines tels que la communication, la gestion de projet, la sécurité, la gestion des risques, la qualité de service, l'innovation et la technologie. L'objectif est de permettre aux employés de se perfectionner dans leur travail et de mieux répondre aux exigences de l'entreprise et de ses clients.

Le programme de formation est mis en place en étroite collaboration avec les différents départements de l'entreprise, pour identifier les compétences nécessaires et déterminer les formations les plus appropriées pour les employés. Les formations sont dispensées par des experts du domaine de transport et des formateurs internes qualifiés, afin de garantir la qualité de l'enseignement et la pertinence des sujets abordés.

CTM encourage également ses employés à participer à des formations externes, des conférences et des événements liés au transport de voyageurs afin de continuer à se développer et à se tenir informés des dernières tendances et des innovations dans leur domaine de travail.

Dialogue Social

	2023	2022	2021
Nombre de jours de grève	0	0	0
Nombre de représentants du personnel	9	9	9

CTM a mis en place une politique de dialogue permanent avec les représentants du personnel pour garantir un climat social sain et harmonieux. Cette approche a permis de favoriser des relations solides entre les employés et le management de l'entreprise.

Dans ce contexte, et afin d'assurer la stabilité et la cohésion au sein de l'entreprise, une convention collective a été signée pour une durée de trois ans reconductibles, régit les relations entre les parties.

Le mandat des délégués du personnel a été renouvelé en juin 2021 pour une période de 6 ans afin de représenter les employés de CTM et de défendre leurs droits. Dans le cadre de leurs missions, les représentants du personnel organisent des réunions régulières avec le comité d'entreprise au cours desquelles ils remontent au management les préoccupations et les problématiques rencontrées par les employés dans le cadre de leur travail. Ces réunions ont pour objectif de trouver des solutions adaptées aux différentes problématiques rencontrées.

Dans le but de promouvoir une politique de ressources humaines axée sur le bien-être de ses employés, la CTM a mis en place un certain nombre d'avantages sociaux. Ainsi, l'entreprise organise chaque année un tournoi de football, qui permet à ses employés de se divertir tout en renforçant les liens d'équipe. Parallèlement, la CTM a établi un partenariat avec la Fondation SANADY pour soutenir la réussite scolaire des enfants de ses collaborateurs. Cette collaboration prend la forme d'un soutien scolaire pour les élèves de l'école primaire et secondaire.

En outre, la CTM a mis en place diverses autres initiatives pour améliorer la qualité de vie de ses employés et de leurs familles. Elle organise notamment chaque année des colonies de vacances pour 200 enfants, une journée de la femme et une journée Achoura destinée aux enfants des salariés. De plus, cinq collaborateurs et deux retraités ont la chance chaque année de partir en pèlerinage au Hadj, offrant ainsi une opportunité unique à ces employés.

Toutes ces initiatives témoignent de l'engagement de la CTM en faveur du bien-être de ses employés et de leurs proches. Elles contribuent également à renforcer la cohésion et la loyauté du personnel en offrant des moments de convivialité et de partage au sein de l'entreprise.

Centre de vacances Ifrane

Dans le cadre de ses actions de valorisation du capital humain, la CTM a inauguré un centre de vacances à Ifrane en juillet 2022. Ce projet permettra aux collaborateurs et à leurs familles de bénéficier d'un environnement de détente et de loisirs, ce qui contribuera à renforcer les relations entre les membres du personnel et leur entreprise.

Par cette initiative, la CTM a démontré que le capital humain est l'atout le plus précieux de toute entreprise et que son bien-être est crucial pour la croissance et la réussite de l'entreprise.

UN ENGAGEMENT AUPRÈS DES COMMUNAUTÉS

Une politique en matière d'accessibilité de ses offres de transport

Grâce à sa mission de quasi-service public, CTM a contribué au développement des régions du Royaume en créant des lignes qui desservent des villes en pleine expansion urbaine. Au fil du temps, l'entreprise a ainsi permis de désenclaver certaines régions, favorisant leur développement économique et social.

En parallèle, CTM s'engage à rendre la mobilité accessible grâce à sa politique de démocratisation du voyage. Pour ce faire, elle a mis en place différentes gammes d'offres tarifaires adaptées aux besoins et aux budgets de ses clients. Cette politique permet ainsi à un public plus large de bénéficier de ses services de transport.

Dans une démarche citoyenne, CTM apporte également son soutien à des organisations caritatives et des associations d'étudiants en mettant à leur disposition des gratuités ou des services de déplacement pour répondre à des besoins ponctuels. Cette démarche témoigne de l'engagement de l'entreprise en faveur de la solidarité et de l'inclusion sociale, en offrant des solutions de mobilité aux personnes les plus vulnérables ou en difficulté.

Une contribution au développement local

La présence de la CTM dans différentes villes du Maroc a eu un impact positif sur l'emploi dans les commerces de proximité, ce qui a également eu un effet bénéfique sur l'économie locale. La CTM a ainsi contribué à soutenir la croissance économique dans les régions où elle opère.

UNE GOUVERNANCE ENGAGÉE

Conseil d'Administration

La CTM est administré par un Conseil d'Administration qui détermine les orientations stratégiques de l'activité de l'entreprise et veille à leur mise en œuvre.

Le Conseil d'Administration se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent. Il procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.

Mobilisation de multiples compétences pour promouvoir le développement

Composé d'experts et de professionnels issus d'horizons variés, le comité est un véritable moteur de développement pour la CTM. Grâce à la diversité de ses membres et la richesse de leur compétence, le Conseil d'Administration est en mesure de proposer une vision complète et innovante pour l'entreprise en prenant des décisions éclairées et réfléchies dans différents domaines d'expertise.



Expertises métiers



Industrie



Finance & Conseil



Risque & Gouvernance



Vision & Stratégie

Indépendance des membres du Conseil d'Administration

CTM a pris les mesures nécessaires pour s'adapter aux exigences de l'article 41 bis de la loi n° 20-19, qui a été publiée au bulletin officiel en avril 2019. Cette disposition a modifié et complété la loi n° 17-95 sur les sociétés anonymes, en particulier en ce qui concerne les critères d'indépendance des administrateurs.

Pour répondre à ces nouvelles exigences, CTM a procédé à la nomination de deux administrateurs indépendants lors de son Assemblée Générale Ordinaire le 5 juin 2020. Ces administrateurs sont choisis pour leur expertise et leur expérience professionnelle, ainsi que pour leur impartialité. Leur rôle est d'assurer une surveillance indépendante des activités de l'entreprise et de protéger les intérêts des actionnaires, en garantissant que les décisions prises par le conseil d'administration sont prises de manière équitable et transparente.

Composition du Conseil d'Administration

Les mandats des administrateurs sont en cours de validité. Le conseil d'administration se compose de la manière suivante :

Qualité	Nom et Prénom ou Dénomination sociale	Validité du mandat	Membre exécutif
Administrateur - Président Directeur Général	Monsieur Ezzoubeir ERRHAIMINI	Approbation des comptes de l'exercice clos au 31/12/2027	Oui
	Madame Myriem BOUAZZAOUI	Approbation des comptes de l'exercice clos au 31/12/2027	Non
	RMA représentée par Monsieur Samir BAALI	Approbation des comptes de l'exercice clos au 31/12/2024	Non
	Monsieur Hicham EL AMRANI	Approbation des comptes de l'exercice clos au 31/12/2025	Non
Administrateurs non exécutifs	Monsieur Jamil SAKOUT	Approbation des comptes de l'exercice clos au 31/12/2024	Non
	Monsieur Sidi Mokhtar JOUMANI	Approbation des comptes de l'exercice clos au 31/12/2027	Non
	Monsieur Sidi Salah JOUMANI	Approbation des comptes de l'exercice clos au 31/12/2027	Non
	Monsieur Sidi Mohamed JOUMANI	Approbation des comptes de l'exercice clos au 31/12/2023	Non
Administrateurs indépendants	Monsieur Hassan LAAZIRI	Approbation des comptes de l'exercice clos au 31/12/2025	Non
	Monsieur Mustapha ELOUAFI	Approbation des comptes de l'exercice clos au 31/12/2025	Non

Taux de présence aux séances du Conseil

Au cours de l'exercice 2023, le Conseil a tenu 4 réunions.

Administrateurs	Taux de présence en 2023
M. Ezzoubeir ERRHAIMINI	100%
Mme Myriem BOUAZZAOUI	25%
M. Hicham EL AMRANI	100%
RMA représentée par M. Samir BAALI	100%
M. Jamil SAKOUT	100%
M. Sidi Mokhtar JOUMANI	0%
M. Sidi Salah JOUMANI	0%
M. Sidi Mohamed JOUMANI	0%
M. Hassan LAAZIRI	100%
M. Mustapha ELOUAFI	100%

Rémunération des Administrateurs

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle décidera du montant des jetons de présence à allouer aux Administrateurs au titre de l'exercice 2024.

Rémunération des Dirigeants

L'enveloppe globale brute allouée aux membres du Comité Exécutif pour l'année 2023 s'élève à 5,6 MMAD (hors bonus).

Prévention du délit d'initié

La CTM met à disposition de l'ensemble de ses collaborateurs et parties prenantes ayant accès à des informations privilégiées et confidentielles susceptibles d'agir sur les transactions boursières, une série de mesures de conformité afin de prévenir le risque du délit d'initié. Ces mesures sont mentionnées au niveau du code de déontologie.

Le Directeur de l'Audit Interne, Conformité et Contrôle de Gestion, se charge en tant que Déontologue du respect des règles déontologiques, conformément aux dispositions de la circulaire N°03-19 de l'AMMC.

Mandats des administrateurs dans d'autres Conseils d'Administration

M. Hicham EL AMRANI

Société	Mandat
AFRICA CO-DEVELOPMENT GROUP	Administrateur
AIR ARABIA	Membre du Comité d'Audit
ARGAN INVEST	Président Directeur Général
BLACKPEARL FINANCE	Administrateur
BMCE BANK OF AFRICA (BBOA)	Administrateur, représentant permanent d'O CAPITAL Group
BRICO-INVEST	Administrateur, représentant permanent d'O CAPITAL Group
CAP ESTATE	Directeur Général Délégué
COLLIERS INTERNATIONAL MAROC	Administrateur, représentant permanent d'Argan Invest
DBM MEDIA GROU (ex-Africa Teldis & Communication)	Vice-Président du Conseil d'Administration
O CAPITAL	Directeur Général
O CAPITAL AFRIQUE	Administrateur, représentant permanent d'O CAPITAL Group
O CAPITAL INTERNATIONAL LUXEMBOURG	Administrateur
FINANCIERE YACOUT ET FILIALES	Membre du Directoire
FINATECH GROUP	Administrateur
INTERFINA	Administrateur intuitu personae & Directeur Général Délégué
MEDITELCOM	Administrateur
O TOWER	Administrateur, représentant permanent d'O CAPITAL Group
REVLYS	Administrateur, représentant permanent d'Interfina
RMA	Administrateur
SAIDA STAR AUTO ET FILIALES	Membre du Directoire

Mme Myriem BOUZZAOUI

Société	Mandat
BANK OF AFRICA	Administrateur
BMCE Capital Gestion	Administrateur Directrice Générale
BMCE Capital	Membre du Directoire
BMCE Capital Gestion Privée	Administrateur
BMCE Capital Solutions	Administrateur
BMCE Capital Investments	Administrateur
BMCE Capital Holding	Administrateur
BMCE Capital Securities (Tunisie)	Administrateur
BOA Capital Asset Management (Côte d'Ivoire)	Administrateur
BMCE Capital Research	Administrateur, représentant BMCE Capital Gestion
BMCE Capital Gestion	Administrateur sous mandat, représentant BMCE Capital Gestion
BMCE Capital Titrisation	Administrateur représentant BMCE Capital Gestion
BMCE Capital Gestion Privée International	Administrateur et Représentante permanente de BMCE Capital Gestion Privée
BMCE Capital Asset Management (Tunisie)	Présidente du Conseil d'Administration

M. Jamil SAKOUT

Société	Mandat
ACTIF INVEST	Président Directeur Général
ACTIF CAPITAL I, SAS	Représentant de COGEFIM, Président
ACTIF MANAGEMENT	Président Directeur Général
ACTIF PROMOTE	Président Directeur Général & représentant de ACTIF INVEST Administrateur
AFRICA FINANCIERE COMMUNICATION	Administrateur et Vice-Président
ARGAN INVEST	Représentant d'O CAPITAL Group, Administrateur et Directeur Général Délégué
BIO-BEEF	Représentant d'INTERFINA, Administrateur
BRICO INVEST	Administrateur et Président du Comité d'Audit
CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE GUELIZ (CMG)	Président du Conseil d'Administration et représentant de Cap Estate, Administrateur
CTM MESSAGERIE	Administrateur
COGEFIM S.A.R. L	Gérant
COLLIERS INTERNATIONAL MAROC	Administrateur
COLLIERS CONSEIL MAROC	Administrateur
DBM MEDIA GROUP	Administrateur
O CAPITAL	Directeur Général Adjoint
FINANCIERE MEDIA.COM	Administrateur et Vice-Président
FINANCIERE YACOUT	Vice-Président du Conseil de Surveillance
FINATECH GROUP	Administrateur et Président du Comité d'Audit
GREEN OF AFRICA DEVELOPPEMENT	Représentant d'O CAPITAL Group, Administrateur et Président du Comité d'Audit
GREEN OF AFRICA INVESTMENT	Administrateur et Président du Comité d'Audit
HANOUTY SHOP	Représentant d'O CAPITAL Group, Administrateur
INTERFINA	Représentant d'O CAPITAL Group, Administrateur

MAGHREB SIYAHA FUND	Représentant d'Actif Invest, Administrateur
MAGHREB SIYAHA FUND RESORTS	Représentant d'Actif Invest, Administrateur
RANCH ADAROUCHE	Administrateur
SAIDA STAR AUTO	Vice-Président du Conseil de Surveillance
SFCM	Administrateur
SIYAHA PROMOTE	Président Directeur Général & représentant de ACTIF INVEST Administrateur

M. Ezzoubeir ERRHAIMINI

Société	Mandat
Néant	N/A

M. Samir BAALI

Société	Mandat
RMA CAPITAL HOLDING	Administrateur
RMA ALTERNATIVE INVESTMENTS	Administrateur
RMA ASSET MANAGEMENT	Administrateur
RMA ASSET MANAGEMENT Paris	Président du Comité de Surveillance
RMA MANDATES	Administrateur
RMA INVESTMENT PARTNERS	Administrateur représentant de RMA Alternative Investments et représentant de RMA Mandates
MBT	Administrateur
FONCIERE EMERGENCE	Administrateur représentant permanent de BMCE
RRD	Administrateur représentant de RMA
DARIF	Administrateur représentant de RMA
RMA ELAN	Administrateur représentant de RMA Mandates
INFRA INVEST	Administrateur représentant de RMA Alternative Investments
T CAPITAL	Administrateur représentant de RMA
MEDIUM FINANCES	Administrateur représentant de RMA Alternative Investments
NEBETOU	Membre du Conseil de Surveillance
EMERGENCE GESTION	Administrateur représentant de RMA Alternative Investments
SALAFIN	Administrateur
CTM	Administrateur représentant de RMA

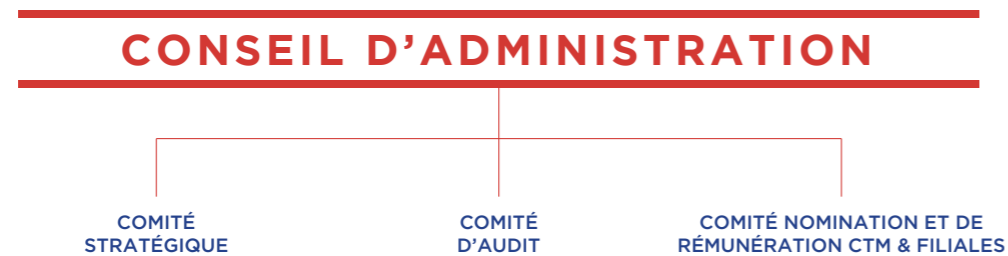
M. Hassan LAAZARI

Société	Mandat
SCE CHEMICALS	Membre du Conseil d'Administration
MARWA	Membre du Conseil d'Administration
HPS	Membre indépendant du Conseil d'Administration
CDG CAPITAL PRIVATE EQUITY	Directeur Général
CTM	Membre indépendant du Conseil d'Administration

M. Mustapha ELOUAFI

Société	Mandat
AYA GOLD & SILVER	Président Directeur Général
CTM	Membre indépendant du Conseil d'Administration

Comité de nomination



Le Conseil d'Administration est assisté par trois comités, le Comité Stratégique, le Comité d'Audit et le Comité de Nomination et de Rémunération.

Le Comité Stratégique

Le Comité Stratégique contribue à la définition des orientations stratégiques à moyen et long terme de la société. Il examine et approuve les axes stratégiques de développement de la société et de ses filiales, apprécie les conséquences des décisions stratégiques préalablement adoptées et veille à l'application de la stratégie de la société.

Composition du Comité Stratégique

M. Hicham EI AMRANI	Président
M. Myriem BOUZZAOUI	Membre
Mme Ilham SALAMA	Membre
M. Ahmed Réda DOUIHRI	Secrétaire

Le Comité d'Audit

Le Comité d'Audit exerce une fonction de surveillance et assure la conformité aux règles de gouvernance en vigueur, il assiste le Conseil d'Administration dans l'exercice de ses fonctions de surveillance et ne dispose d'aucun pouvoir décisionnel.

Composition du Comité d'Audit

M. Hassan LAAZIRI	Président
M. Hicham EI AMRANI	Membre
M. Samir BAALI	Membre
M. Jamil SAKOUT	Membre
M. Mustapha ELOUAFI	Membre
M. Ahmed Réda DOUIHRI	Secrétaire

Le Comité de Nomination et de Rémunération

Le Comité de nomination et de rémunération élabore et recommande au Conseil les procédures de nomination et les critères de sélection des cadres dirigeants. Il propose la nomination de l'équipe de direction, conformément aux critères approuvés par le Conseil, il réexamine la taille, la structure et l'organisation de la société et de ses comités et propose la méthode d'appréciation des performances de l'équipe de direction.

Le Comité de nomination et de rémunération évalue les performances de l'équipe de direction et fixe sa rémunération. Il propose également au Conseil, la rémunération individuelle des membres du Conseil, selon leurs fonctions et responsabilités, et soumet ces propositions au Conseil pour approbation.

Composition du Comité de Nomination et de Rémunération

M. Hicham EI AMRANI	Président
M. Samir BAALI	Membre

Processus d'évaluation de la performance de l'instance de gouvernance

Le Conseil d'Administration de CTM ne dispose pas à ce jour de processus d'évaluation de sa performance.

Information des actionnaires durant l'exercice 2023

Conformément aux exigences réglementaires, CTM informe de manière régulière ses actionnaires par le biais de son site internet où sont répertoriés l'ensemble des publications légales exigées pour toute société cotée en bourse.

Au cours de l'exercice 2023, CTM a publié les informations financières suivantes :

Communiqués de presse	Date de publication
CP relatif aux indicateurs du 4 ^{ème} trimestre 2022	28/02/2023
CP Financier relatif aux résultats 2022	29/03/2023
Résultat financiers 2022 et CP RFA 2022	28/04/2023
Avis de convocation à l'AGO du 26 juin 2023	24/05/2023
CP relatif aux indicateurs du 1 ^{er} trimestre 2023	31/05/2023
CP post AGO du 26 juin 2023	26/06/2023
CP relatif aux indicateurs du 2 ^{ème} trimestre 2023	31/08/2022
CP Résultats financiers du 1 ^{er} semestre 2023	29/09/2023
CP relatif à la signature d'un contrat de gestion déléguée provisoire entre sa filiale Issal Madina et ECI Achamal Algharbi	27/11/2023
CP relatif aux indicateurs du 3 ^{ème} trimestre 2023	30/11/2023

Etat des honoraires versés aux contrôleurs de comptes

	ERNST & YOUNG						FIDAROC GRANT THORNTON						MAZARS		DELOITTE		Autres						Total
	Montant/Année			Pourcentage/Année			Montant/Année			Pourcentage/Année			Montant/Année	Pourcentage/Année	Montant/Année	Pourcentage/Année	Montant/Année			Pourcentage/Année			
	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2023	2023	2023	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023	
Commissariat aux comptes, Certification, Examen des comptes individuels et consolidés	455 000	455 000	60 000	100%	54%	50%	225 000	225 000	-	100%	96%	0%	225 000	45%	225 000	85%	18 000	18 000	18 000	100%	100%	100%	1 924 000
CTM SA	225 000	225 000		49%	27%	0%	225 000	225 000		100%	96%		225 000	45%	225 000	85%							1 350 000
CTM Messagerie	170 000	170 000		37%	20%	0%				0%	0%												340 000
CTM Tourisme	60 000	60 000	60 000	13%	7%	50%				0%	0%												180 000
Issal Transport																	18 000	18 000	18 000	100%	100%	100%	54 000
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes																							
Emetteur																							
Filiale																							
Sous-total	455 000	455 000	60 000	100%	54%	50%	225 000	225 000	-	100%	96%	0%	225 000	45%	225 000	85%	18 000	18 000	18 000	100%	100%	100%	1 924 000
Autres prestations rendues		386 000	60 000	0%	46%	50%		10 500		0%	4%		275 000	55%	40 000	15%							771 500
Autres		2 324		0%	0,30%	0%																	2 324
Sous-total	-	388 324	60 000	0%	46%	50%	-	10 500	-	0%	4%	0%	275 000	55%	40 000	15%	-	-	-	0%	0%	0%	773 824
Total général	455 000	843 324	120 000	100%	100%	100%	225 000	235 500	-	100%	100%	0%	500 000	100%	265 000	100%	18 000	18 000	18 000	100%	100%	100%	2 697 824

COMPTES ANNUELS & RAPPORTS

4/Comptes annuels & rapports

- RAPPORT DE GESTION
- COMPTES SOCIAUX
- COMPTES CONSOLIDÉS
- RÉSUMÉ DES NOTES AUX COMPTES CONSOLIDÉS
- RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
- RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE STATUANT SUR LES COMPTES ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2023

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale afin de vous prononcer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Les convocations vous ont été adressées, ainsi que tous les documents prescrits par la réglementation.

Les commissaires aux comptes vous donneront lecture de leur rapport relatif à l'appréciation de la sincérité et la fidélité des comptes en 2023.

De notre côté, nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires que vous jugeriez nécessaire.

I. Faits marquants et activités au cours de l'exercice écoulée :

Au cours de l'exercice 2023, la CTM a vécu une série d'événements marquants son développement.

Sur le plan opérationnel, la CTM a amélioré sa connectivité entre les différentes régions du Maroc, en adaptant de manière continu sa grille d'exploitation afin de répondre aux besoins de ses clients. Cela s'est concrétisé par le lancement de nouveaux départs, des ajustements d'horaires et des modifications d'itinéraires. En parallèle, elle a réouvert l'agence de Ain Sebaa et a conclu de nouveaux contrats avec des commissionnaires pour étendre son réseau à Azrou, Bab berred, Driouch, Issaguen, Midar et Mirleft, renforçant ainsi sa présence sur le marché du transport interurbain et facilitant l'accès à ses services pour un plus grand nombre de clients.

Ces mesures ont été complétées par des investissements dans la modernisation de la flotte de véhicules, comprenant l'acquisition de 50 nouveaux autocars équipés des dernières technologies en matière de confort et de sécurité.

Néanmoins, l'année n'a pas été exempte de défis pour CTM. L'augmentation de la concurrence, notamment de la part de nouveaux acteurs du secteur a nécessité un renforcement de sa position sur le marché. Pour ce faire, CTM a établi des partenariats avec d'autres acteurs, notamment Supratour pour une exploitation conjointe de la ligne Casablanca-Beni Mellal, et Damane Cash pour élargir la distribution des billets et renforcer la proximité avec sa clientèle.

De plus, CTM a intensifié ses efforts marketing, de communication et de fidélisation de sa clientèle, en lançant des actions promotionnelles régulières ainsi que plusieurs campagnes de communication afin de maintenir et renforcer sa notoriété sur le marché.

CTM a également profité du renouvellement de sa flotte pour rafraîchir l'identité visuelle de la gamme CTM Premium. Cette gamme offre une nouvelle expérience à bord pour les voyageurs avec de nouveaux fauteuils plus confortables ainsi qu'une nouvelle ambiance intérieure. Pour accompagner ces évolutions, CTM a déployé en 2023 une campagne de communication d'envergure pour promouvoir les nouveaux dispositifs offerts par la gamme CTM Premium.

Dans le cadre de sa stratégie d'expansion, l'entreprise a créé une nouvelle filiale « ISSAL MADINA » en novembre 2023 dédiée au transport urbain. Cette nouvelle étape marque un développement pour la CTM, renforçant son engagement envers l'amélioration constante des services de transport au Maroc.

Au-delà de ses domaines d'expertise reconnus dans le transport interurbain, touristique, du personnel, et de marchandises, la CTM étend son influence dans le secteur du transport urbain.

Le développement du Groupe CTM dans l'urbain se fait à travers un partenariat avec Transdev, expert mondialement reconnu dans le domaine du transport urbain et déjà présent au Maroc, et qui apportera une valeur ajoutée à cette initiative.

Transdev mettra à profit son expertise pour optimiser la qualité et l'efficacité des services de transports public de la ville de Tétouan.

Cette collaboration fructueuse contribuera à l'évolution positive du paysage du transport public à Tétouan et témoignera de l'engagement continu de la CTM envers l'excellence et l'innovation dans tous les aspects du transport.

Engagée dans des initiatives sociales et communautaires, CTM a participé à l'émission télévisée « Pour la Vie » lors de sa 4ème édition ; un concours national organisé par NARSA dans le cadre de la célébration de la Journée Nationale de la Sécurité Routière. Ce concours, axé sur le thème « Les véhicules de transport public de voyageurs inter-villes », vise à promouvoir les meilleures pratiques en matière de sécurité routière. Grâce à ses initiatives et ses mesures exemplaires en termes de sécurité et de conformité, CTM a été honorée lors de cet événement. Elle a remporté plusieurs prix notamment dans les catégories des chauffeurs professionnels et des entreprises opérant dans le domaine du transport public, démontrant ainsi son engagement dans le respect de la sécurité sur les routes marocaines.

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe CTM a enregistré une croissance de 8,4% par rapport à l'exercice 2022 pour s'établir à MMAD 656.

Le chiffre d'affaires de l'activité du transport interurbain s'élève à MMAD 427,7 MMAD en hausse de 5,7% par rapport à l'exercice 2022. Cette progression est due principalement à la hausse du nombre de passagers grâce l'adaptation de la grille d'exploitation aux besoins des passagers à travers le lancement de nouveaux départs, l'ajustement des horaires et

des itinéraires, ainsi que la mise en place d'offres promotionnelles visant à booster le chiffre d'affaires sur certains départs.

L'activité du transport international a été reprise à partir du 27 Juillet 2023 pour le départ Casablanca-Madrid.

L'activité du transport touristique a connu une croissance de MMAD 17,4 par rapport à la même période de l'année précédente, reflétant une demande croissante des partenaires opérant principalement dans le segment administratif.

La CTM Messagerie enregistre une progression de son chiffre d'affaires pour s'établir à MMAD 158, soit une hausse de 4,1% par rapport à l'exercice précédent.

a. Chiffre d'affaires CTM SA :

Le chiffre d'affaires de la CTM SA a enregistré une hausse de KMAD 39.641 en 2023 par rapport à l'année précédente, soit KMAD 516.440 contre KMAD 476.799 en 2022. Une augmentation expliquée principalement par l'augmentation du nombre de passagers du transport interurbain ainsi que la performance de l'activité de location d'autocars.

En termes de contribution au chiffre d'affaires par type d'activité, le transport interurbain vient en première position, suivi par l'activité de location des véhicules, avec la déclinaison qui suit :

(en KMAD)	2023	% CA	2022	% CA	Variation	%
Chiffre d'affaires interurbain	427 726	82,8%	404 832	84,9%	22 894	5,7%
Chiffre d'affaires international	1 157	0,2%	602	0,1%	554	92,1%
Transport du personnel	23 523	4,6%	25 009	5,2%	-1 486	-5,9%
Transport Touristique	39 482	7,6%	22 057	4,6%	17 425	79,0%
Prestations Filiales	24 006	4,6%	23 399	4,9%	608	2,6%
Autres	546	0,1%	901	0,2%	-354	-39,3%
TOTAL	516 440	100,0%	476 799	100,0%	39 641	8,3%

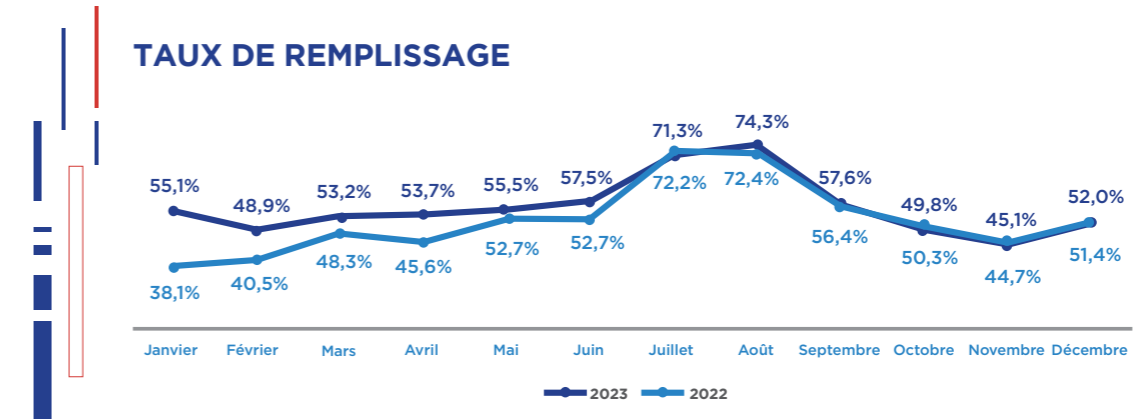
• Chiffre d'affaires Transport Interurbain :

Au terme de l'exercice 2023, le chiffre d'affaires Interurbain s'établit à KMAD 427.726, en progression de KMAD 22.894 soit une hausse de 5,7% par rapport à l'exercice précédent. Cette variation à la hausse du transport interurbain s'explique principalement par l'augmentation du nombre de passagers due aux mesures suivantes :

- L'application des tarifs promotionnels sur certains départs ;
- L'optimisation de la grille d'exploitation par le réajustement des horaires et itinéraires sur certains départs ;
- Lancement de nouveaux départs réguliers et supplémentaires ainsi que la réactivation de certains agréments ;

Les indicateurs de l'activité du transport interurbain notamment le nombre de passagers, le nombre de départs ainsi que la capacité offerte ont connu une progression durant l'exercice 2023 grâce à la mise en œuvre simultanée de la révision de la grille d'exploitation et de l'application de tarifs promotionnels sur certains trajets.

L'évolution mensuelle du taux de remplissage des départs réguliers nationaux entre 2022 et 2023 se présente comme suit :



• Chiffre d'affaires Transport Touristique :

L'activité de location d'autocars a augmenté de KMAD 17.425 passant de KMAD 22.057 en 2022 à KMAD 39.482 en 2023. Cette évolution résulte d'une forte demande de l'ensemble des clients et partenaires opérant dans les segments administratifs, les colonies de vacances ainsi que le corporate.

Ainsi, la composition du chiffre d'affaires du Transport Touristique se résume comme suit :

(en KMAD)	2023	2022	Variation	%
CA KMAD Corporate	4 335	3 985	351	8,8%
CA KMAD Administration	20 867	5 831	15 036	257,9%
CA KMAD Agences de voyages	1 800	1 190	610	51,2%
CA KMAD Enseignement	1 836	1 502	333	22,2%
CA KMAD Associations	528	363	165	45,4%
CA KMAD Colonies de vacances	10 117	9 186	930	10,1%
TOTAL CA (HT) KMAD	39 482	22 057	17 425	79,0%

Autres chiffres d'affaires :

Au niveau des autres composantes du chiffre d'affaires, la CTM a connu une baisse de l'activité du transport de personnel passant d'un CA de KMAD 25.009 en 2022 à KMAD 23.523 en 2023 soit une baisse de KMAD 1.486. Cette variation s'explique principalement par la baisse du prix de gasoil donnant lieu à une révision des prix à partir du 2^{ème} trimestre 2023 combiné à la baisse du volume d'activité ;

Le chiffre d'affaires des prestations des filiales a enregistré une variation positive de 2,6% par rapport à l'exercice 2022 suite à :

- La hausse de 2,3% des prestations refacturées à la CTM messagerie expliquée par l'augmentation du nombre de colis transportés dans les soutes des autocars ;
- La refacturation du personnel mis à disposition de la filiale « Issal Madina » pour une valeur de KMAD 74.

b. Parc d'autocars :

La CTM a poursuivi sa politique de rajeunissement de sa flotte afin de s'inscrire dans une politique affirmée de qualité et d'uniformité du parc, et d'optimiser les coûts d'entretien. Ainsi, au 31 Décembre 2023, le parc de la CTM SA se compose de 213 autocars contre 208 autocars au 31 Décembre 2022 :

Stock initial autocars au 31/12/2022	208
Acquisition autocars 2023	50
Cessions autocars 2023	45
Stock final autocars au 31/12/2023	213

Ainsi, l'âge du parc disponible à l'exploitation est stabilisé à 3,5 ans.

c. Ressources humaines :

Au 31 Décembre 2023, l'effectif de la CTM compte 1 013 personnes en stagnation par rapport à 2022. Cet effectif se décline de la manière suivante :

Données de l'effectif	2023	%	2022	%	Variation
Personnel Roulant	527	52,0%	527	52,0%	-
Personnel Réseau	284	28,0%	284	28,0%	-
Personnel Administratif	72	7,1%	74	7,3%	-2
Personnel Technique	97	9,6%	101	10,0%	-4
Cadres	33	3,3%	27	2,7%	6
Effectif (en nombre)	1 013	100,0%	1 013	100,0%	-

II. Difficultés rencontrées :

Durant l'exercice 2023, CTM a fait face à différents défis notamment :

- Une diminution du pouvoir d'achat des consommateurs, attribuable à l'augmentation des prix des matières premières, en raison de l'effet de la sécheresse ;
- Les retards dans la livraison des nouveaux autocars sont constatés, résultant de leur indisponibilité sur le marché ;

III. Filiales et participations :

Le portefeuille de participation de CTM SA se présente comme suit :

Sociétés	Nombre d'actions	% de détention	Valeur brute au 31/12/2023 (En KMAD)
CTM Messagerie	367 494	99,99%	36 749
CTM Tourisme	2 996	99,87%	300
Issal	2 996	99,87%	300
ISSAL MADINA	2 996	99,87%	300
Autres	-	-	1 835
TOTAL	-	-	39 484

Les commentaires relatifs aux réalisations financières des filiales et les comptes financiers consolidés sont fournis en annexes.

IV. Examen des comptes et des résultats 2023 :

Nous allons présenter en détail les états de synthèse de l'exercice clos au 31 décembre 2023, que nous soumettons à votre approbation.

a. Compte de produits et charges clos au 31/12/2023 (CTM S.A) :

En KMAD	2023	2022	Variation	%
*Chiffre d'affaires	516 440	476 799	39 641	8,31%
Chiffre d'affaires interurbain	427 726	404 832	22 894	5,66%
Chiffre d'affaires international	1 157	602	554	-
Transport du personnel	23 523	25 009	-1 486	-5,94%
Transport Touristique	39 482	22 057	17 425	79,00%
Location d'agrément	-	118	-118	-
Prestations Messagerie	23 608	23 075	533	2,31%
Prestations Issal MADINA	74	-	-	-
Prestations Issal	324	324	-	0,00%
Autres	546	782	-236	-30,16%
*Autres produits d'exploitation	2 998	3 026	-28	-0,94%
*Reprises d'exploitation	2 219	1 312	907	69,16%
*Transferts de charges	5 561	6 915	-1 353	-19,57%
PRODUITS D'EXPLOITATION	527 219	488 052	39 167	8,03%
*Achats consommés	171 313	183 485	-12 172	-6,63%
*Autres charges externes	95 083	87 507	7 576	8,66%
*Impôts et taxes	7 444	7 706	-262	-3,39%
*Charges du personnel	138 703	128 736	9 966	7,74%
*Autres charges d'exploitation	1 000	1 000	-	-
*Dotations d'exploitation	73 521	80 676	-7 155	-8,87%
CHARGES D'EXPLOITATION	487 064	489 110	-2 046	-0,42%
RESULTAT D'EXPLOITATION	40 155	-1 058	41 213	-
PRODUITS FINANCIERS	7 189	1 358	5 831	-
CHARGES FINANCIERES	2 435	3 205	-770	-24,03%
RESULTAT FINANCIER	4 754	-1 847	6 601	-
RESULTAT COURANT	44 909	-2 905	47 814	-
PRODUITS NON COURANTS	34 992	45 762	-10 769	-23,53%
RESULTAT NON COURANT	31 517	36 173	-4 656	-12,87%
RESULTAT AVANT IMPOTS	76 426	33 269	43 157	-
IMPOTS SUR LES RESULTATS	20 266	1 955	18 311	-
RESULTAT NET	56 161	31 314	24 847	79,35%

Produits d'exploitation :

En 2023, les produits d'exploitation ont enregistré un montant de KMAD 527.219 contre KMAD 488.052 en 2022, soit une hausse de 8%. Ces produits se déclinent de la manière suivante :

- Un **chiffre d'affaires global** hors taxe pour un montant de KMAD 516.440 contre KMAD 476.799 en 2022, soit une hausse de 8,3% expliquée principalement par l'augmentation du nombre des passagers ainsi que les réalisations positives de l'activité de location d'autocars ;

- Des **autres produits d'exploitation** totalisent un montant de KMAD 2.998 en 2023 contre KMAD 3.026 en 2022 ;
- Des **reprises d'exploitation** d'un montant de KMAD 2.219 en 2023 contre KMAD 1.312 en 2022, soit une hausse de 69,2% expliquée principalement par la hausse des reprises sur provisions pour dépréciation des créances clients de KMAD 695,8 et celles des bons d'achats relatifs au programme de fidélité de KMAD ;
- Des **transferts de charges** pour un montant de KMAD 5.561 contre KMAD 6.915 à fin 2022. Cette baisse des transferts des charges de 19,6% est liée principalement à :
 - o La baisse des transferts des achats consommés de matières et fournitures à la CTM messagerie de KMAD 1 394 ;
 - o La baisse de la charge du personnel mis à disposition à la CTM Messagerie de KMAD 125 KMAD.

Charges d'exploitation :

Les **charges d'exploitations** ont totalisé un montant de KMAD 487.064 en 2023 contre KMAD 489.110 en 2022, soit une légère baisse de KMAD 2.046 qui s'explique par les éléments suivants :

- Les **achats consommés de matières et fournitures** ont affiché une baisse de 6,6 % passant de KMAD 183.485 en 2022 à KMAD 171.313 en 2023, une diminution expliquée par la combinaison des éléments suivants :
 - **Gasoil** : une baisse de KMAD 24.132 due principalement à la diminution des prix moyens du gasoil constatée durant l'exercice 2023 ;
 - **Pièce de rechange** : une baisse KMAD 1.622 en lien avec la baisse de l'âge moyen du parc due au renouvellement d'une partie de la flotte des autocars ;
 - **Mise à disposition des véhicules** : une hausse significative liée principalement à la location temporaire des autocars de la compagnie de transport AL MOUSSAVIR pour l'opération de transferts de passagers vers Sénégal, Mali & Gambie ;
 - **Pneumatique** : une hausse de KMAD 970 due la hausse des prix d'achat au cours de l'année 2023 d'une part et à l'effet de la variation cyclique de la consommation d'une autre part.
- Les **autres charges externes** ont connu une augmentation de KMAD 7.576 par rapport à 2022, cette variation est expliquée par l'effet combiné des éléments suivants :
- La hausse des **commissions** de 26,5%, en corrélation avec la croissance du chiffre d'affaires réalisé par les commissionnaires ainsi qu'à l'augmentation des commissions versées à la filiale CTM Tourisme ;

- La baisse des **frais d'entretien et de réparation des autocars** de 30,7% expliquée principalement par une réduction progressive du recours aux services externes de réparation en 2023 ;

- o La hausse des charges de **communication** de 23,5% due essentiellement au lancement de diverses campagnes de communication au cours de l'exercice 2023, notamment la campagne marque, campagne CTM premium, campagne de communication été.

Les Charges du Personnel :

En KMAD	2023	2022	Variation	%
Rémunérations du personnel	101 159	95 147	6 012	6,3%
Charges sociales	37 544	33 589	3 954	11,8%
Couvertures Sociales	32 622	29 764	2 858	9,6%
Autres	4 922	3 825	1 096	28,7%
TOTAL	138 703	128 736	9 966	7,7%

Les charges du personnel s'élèvent à KMAD 138.703, en hausse de KMAD 9.966 par rapport à 2022 expliquée essentiellement par :

- L'augmentation du SMIG ;
- Les embauches effectuées en 2023, en particulier celles des cadres, ont eu un impact sur la hausse des rémunérations du personnel ;
- L'évolution des primes variables en corrélation avec l'activité ;
- L'évolution des charges sociales en corrélation avec l'augmentation de la rémunération du personnel.

Les **dotations d'exploitation** s'élèvent à KMAD 73.521 en 2023 contre KMAD 80.676 en 2022, enregistrent ainsi une diminution de KMAD 7.155 soit -8,9% suite à :

- La baisse des dotations aux amortissements du matériel de transport de KMAD 9.065 suite à l'arrivée à terme de la durée d'amortissement de plusieurs autocars acquis en 2018 ;
- La hausse des dotations aux amortissements des constructions de KMAD 720 suite à la réalisation de différents travaux d'aménagement au niveau du siège, des ateliers et agences CTM ;

Le **Résultat d'exploitation** a connu une hausse de KMAD 41.213 par rapport à la période précédente dû principalement à la hausse des produits d'exploitation de KMAD 39.167 ;

Le **Résultat financier** enregistre une hausse de KMAD 6.601 pour s'établir à KMAD 4.754 en 2023, contre KMAD -1.847 en 2022. Cette augmentation est due principalement à

- L'encaissement en 2023 des dividendes reçus de la CTM Messagerie pour une valeur de KMAD 4.042 ;
- La hausse des revenus des titres et valeurs de placements de KMAD 2.221 ;
- La baisse des intérêts sur emprunt obligataire de KMAD 832.

Le Résultat non courant au titre de l'exercice 2023 se présente comme suit :

En KMAD	2023	2022	Variation	%
Produits non courant	34 992	45 762	-10 769	-23,5%
Produits des cessions des terrains	0	29 294	-29 294	-100,0%
Produits des cessions des véhicules	25 529	7 993	17 536	219,4%
Autres produits non courants	9 388	8 009	1 379	17,2%
Reprises non courantes ; transferts de charges	76	466	-390	-83,8%
Charges non courantes	3 475	9 588	-6 113	-63,8%
Valeurs nettes d'amortis. des immobilisations cédées	0	1 727	-1 727	-100,0%
Autres charges non courantes	754	1 605	-851	-53,0%
Dotations non courantes aux amortiss. et prov.	2 721	6 256	-3 535	-56,5%
Résultat non courant	31 517	36 173	-4 656	-12,9%
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	76 426	33 269	43 157	129,7%
IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	20 266	1 955	18 311	936,7%
RÉSULTAT NET	56 161	31 314	24 847	79,3%

Le **résultat non courant** s'élève à KMAD 31.517 et se décompose comme suit :

- Produit de cessions des véhicules de KMAD 25.528 ;
- Subventions de gasoil accordées par le Gouvernement d'une valeur de KMAD 6.087.

Le **Résultat avant impôt** ressort un solde KMAD 76.426, en hausse de KMAD 43 157 par rapport à l'exercice 2022. Cette augmentation est due principalement à la croissance du résultat d'exploitation, avec une contribution supplémentaire, mais moins significative, du résultat financier.

Après retraitement fiscal, la CTM paie un impôt sur les sociétés d'un montant de KMAD 20.266.

La combinaison de tous les éléments mentionnés précédemment a conduit à un résultat net de KMAD 56.161 à fin 2023, contre KMAD 31.314 au titre de l'exercice précédent, marquant ainsi une croissance de KMAD 24.847.

b. Synthèse du bilan au 31 Décembre 2023

ACTIF (en MMAD)	2023	2022	Variation
IMMOBILISATIONS EN NON-VALEURS BRÛTES	1 290	1 904	-614
Amortissements	1 032	1 388	-356
Immobilisations en non-valeur nettes	258	516	-258
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES BRÛTES	23 915	23 293	622
Amortissements	20 559	19 014	1 545
Immobilisations incorporelles nettes	3 356	4 278	-923
IMMOBILISATIONS CORPORELLES BRÛTES	870 545	851 564	18 981
Amortissements	566 053	598 397	- 32 344
Immobilisations corporelles nettes	304 492	253 166	51 326
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	40 529	40 125	405
Amortissements	2 811	2 835	-24
Immobilisations financières nettes	37 718	37 290	429
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	345 824	295 251	50 573
Stocks	9 110	7 531	1 579
Dotations provisions / stocks	715	552	163
STOCKS NETS	8 395	6 979	1 416
* Frs avances et acomptes	68	147	-79
* Clients et comptes rattachés bruts	238 460	158 573	79 887
dotations	21 326	21 973	-647
* Clients et comptes rattachés nets	217 134	136 600	80 534
* Personnel	3 499	3 438	61
Dotations	2 186	2 175	12
* Personnel	1 313	1 263	49
* Etat	22 142	14 929	7 213
* Comptes d'associés	-	-	-
* Autres débiteurs	3 764	3 587	177
Dotations	3 483	3 483	-
* Autres débiteurs	282	105	177
* Titres et valeurs de placements	39 998	114 998	- 75 001
* Ecart de conversion actif+ régul	4 498	746	3 752
CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT	293 829	275 767	18 061
TRÉSORERIE-ACTIF	7 460	15 413	-7 953
TOTAL ACTIF	647 113	586 431	60 682

PASSIF (en KMAD)	2023	2022	Variation
CAPITAL SOCIAL	122 598	122 598	-
Réserves + Report à nouveau	140 753	140 089	664
RN de l'exercice	56 161	31 314	24 847
CAPITAUX PROPRES ASSIMILÉS	319 512	294 001	25 511
* Emprunt Obligataire	60 000	90 000	-30 000
* Dépôts et cautions reçus	2 317	2 277	40
DETTES DE FINANCEMENT	62 317	92 277	-29 960
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES	4 191	2 474	1 717
FINANCEMENT PERMANENT	386 020	388 752	-2 732
* Clients avances et acomptes	15 029	11 446	3 583
* Fournisseurs et comptes rattachés	58 862	77 372	-18 511
* Personnel et organismes sociaux	30 453	28 408	2 044
* Etat	54 201	36 329	17 872
* Autres dettes	3 196	6 222	-3 026
* C/C Associés	1 241	2 070	-829
* Ecart de conversion passif+ régul	29 741	28 961	780
DETTES DU PASSIF CIRCULANT	192 723	190 809	1 914
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	8 370	6 870	1 500
TRESORERIE-PASSIF	60 000	-	60 000
* Crédit d'escompte	-	-	-
* Crédit de trésorerie	60 000	-	60 000
* Banque (solde créditeur)	-	-	-
TOTAL PASSIF	647 113	586 431	60 682

Comme le démontre le tableau ci-après, l'actif immobilisé brut a connu au cours de l'exercice 2023 une augmentation de KMAD 121.498, compensée par la sortie des actifs cédés pour un impact de KMAD 99.689 :

En KMAD	Stock brut N-1	Augment.	Cession/Virement	Retrait	Stock brut N	Variation
Immo en non-valeur	1 904	-	-	614	1 290	-614
Immo incorporelles	23 293	734	112	-	23 915	622
Immo corporelles	851 564	120 764	99 577	2 205	870 545	18 981
TOTAL	876 761	121 498	99 689	2 819	895 750	18 989

Ainsi, les principaux changements ont porté sur :

- La hausse des immobilisations corporelles de KMAD 18.981 expliquée principalement par l'acquisition de 50 nouveaux autocars en 2023 ;
- La hausse des immobilisations incorporelles de KMAD 622 ;
- La baisse des immobilisations en non-valeur de KMAD 614.

Au niveau de l'**actif circulant**, les créances détenues auprès des clients en compte se répartissent comme suit :

En KMAD	2023	2022	Variation	Stock Provision	Stock net
Clients en compte voyageurs	15 436	13 905	1 531	9 609	5 827
Ministère de l'intérieur	176 862	100 458	76 404	-	176 862
SNTL	6 753	7 462	-709	548	6 205
Clients voyageurs	199 051	121 825	77 226	10 157	188 894
Partenaires Lignes internationales	730	730	-	730	-
Clients Locations Touristiques	17 201	9 999	7 202	3 875	13 326
Clients Transport du Personnel	5 062	6 589	-1 527	66	4 996
Locataires d'agrèments	938	938	-	782	156
Locataires biens immobiliers	2 293	2 528	-235	1 558	735
Clients Messagerie	3 854	3 854	-	2 139	1 715
Autres Clients	737	745	-8	2 019	-1 282
Créances Clients	30 815	25 383	5 432	11 169	19 646
CTM Messagerie	8 256	11 241	-2 985	-	8 256
CTM Tourisme	131	124	7	-	131
ISSAL	-	-	-	-	-
ISSAL MADINA	207	-	207	-	207
Créances Filiales	8 594	11 365	-2 771	-	8 594
TOTAL	238 460	158 573	79 887	21 326	217 134

De l'ensemble de ce qui précède, il ressort un actif net circulant (hors valeurs de placement) en hausse d'un montant de KMAD 93.062 par rapport à l'exercice précédent, représentant ainsi un emploi pour la société.

Le financement permanent a enregistré au cours de l'exercice 2023 une baisse de KMAD 2.732 par rapport à 2022 pour s'établir à KMAD 386.020 due essentiellement aux effets compensés de la hausse du résultat net de KMAD 24.846 ainsi que la baisse des emprunts de KMAD 30.000 expliquée par le remboursement de l'emprunt obligataire.

Les dettes du passif circulant s'élèvent à KMAD 192.723 en 2023 contre KMAD 190.809 en 2022, soit une hausse de KMAD 1.914 expliquée principalement par l'effet combiné de

- La hausse des dettes fiscales de KMAD 17.871 et des dettes sur cession d'immobilisation (principalement le matériel roulant) ;

- La diminution des dettes envers les fournisseurs de KMAD 18.510 suite à l'impact des nouveaux délais de paiement instaurés par la loi 69-21 fixés à 60 jours ;

La trésorerie nette affiche un montant (y compris les titres et valeurs de placement) de KMAD -12.542 à fin 2023 contre KMAD 130.411 en 2022, soit une baisse de KMAD 142.953 due à :

- La baisse du fonds de roulement de KMAD 53.305 ;
- La hausse du besoin en fonds de roulement de KMAD 89.648 liée à l'augmentation des créances, principalement envers le Ministère de l'Intérieur, accompagnée d'une diminution des dettes envers les fournisseurs, notamment les pétroliers.

Il ressort de ce qui précède une structure bilancielle comme suit :

En KMAD	2023	2022	Emplois	Ressources
Financement Permanent	386 020	388 752	2 732	-
Actif Immobilisé Net	345 824	295 251	50 573	-
Fonds de roulement	40 196	93 501	53 305	-
Actif Circulant (hors placement)	253 831	160 769	93 062	-
Passif Circulant	201 093	197 679	-	3 414
Besoin en fonds de roulement	52 738	-36 910	89 648	-
Trésorerie nette (y compris Placement)	-12 542	130 411	-	142 953

Ratios de structure financière :

En KMAD	2023	2022	Variation
Financement Permanent (FP)	386 020	388 752	-2 732
Actif Immobilisé (AI)	345 824	295 251	50 573
Capitaux propres (CP)	319 512	294 001	25 511
Dettes de Financement (DF)	60 000	90 000	-30 000
Charges d'intérêts (CI)	2 321	3 153	-832
Capacité d'autofinancement (CAF)	103 528	74 587	28 941
Clients (Clts)	232 163	148 046	84 118
Fournisseur (Frns)	58 929	77 519	-18 590
Résultat d'exploitation (REX)	40 155	-1 058	41 213
Actif Net (AN)	647 113	586 431	60 682
Passif Net (PN)	647 113	586 431	60 682
Résultat Net (RN)	56 161	31 314	24 847
Couverture des actifs immobilisés (FP/AI)	111,6%	131,7%	
Taux d'endettement Global (DF/ CP)	18,8%	30,6%	
Ratio d'endettement (DF/FP)	15,5%	23,2%	
ROE (RN/CP)	17,6%	10,7%	
Rentabilité d'exploitation (RE / VA)	16,1%	-0,5%	
Rentabilité nette (RN/CA)	10,9%	6,6%	

Cette présentation étant faite, nous vous proposons d'approuver les états de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2023 tels qu'ils vous sont présentés, et qui font apparaître un résultat net de KMAD 56.161.

V. Evénements postérieurs à la clôture :

Nous n'avons connaissance d'aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice 2023 qui remettrait en cause la validité des comptes dudit exercice.

VI. Proposition d'affectation des résultats de l'exercice :

Nous vous proposons d'approuver l'affectation suivante :

Bénéfice Net Comptable	56 160 604,60	MAD
Réserve légale (au plafond)	0	MAD
Solde	56 160 604,60	MAD
Report à nouveau antérieur	17 731 906,07	MAD
Réserve obligatoire devenue libre	0	MAD
Bénéfice distribuable	73 892 510,67	MAD
Dividendes	18 389 670,00	MAD
Reliquat à Reporter à Nouveau	55 502 840,67	MAD

VII. Conventions visées par l'article 56 de la loi 17-95 :

Les conventions approuvées lors de la dernière assemblée générale ordinaire ont poursuivi normalement leurs effets sur l'exercice 2023.

VIII. Gouvernance CTM SA :

1. Comité Stratégique

Le comité stratégique a vocation à assister le Conseil d'Administration dans l'orientation stratégique de la société.

• Attributions :

Les principales missions du Comité Stratégique se profilent comme suit :

- Examiner et approuver les axes stratégiques de développement de la Société et de ses filiales ;
- Apprécier les conséquences des décisions stratégiques préalablement adoptées ;
- Veiller à l'application de la stratégie de la Société ;
- Examiner et approuver le budget annuel et le Business Plan triennal ;

- Prendre des décisions pour tout investissement qui ne rentre pas dans le cadre du Budget ;
- Approuver toute acquisition ou cession des actifs de la société, y compris le parc roulant ;
- Assurer le suivi trimestriel des performances de la société et de ses filiales.

• Composition

Le Comité Stratégique est constitué comme suit :

- **Président** : M. Hicham EL AMRANI
- **Membres** : Mme Myriem BOUAZZAOUI
Mme Ilham SALAMA
- **Secrétaire** : M. Ahmed Réda DOUIHRI

• Fonctionnement

Le Comité sera considéré comme valablement réuni dès lors que participent à la réunion au moins la moitié de ses membres, présents ou représentés.

Le Comité de pilotage se réunit au moins deux (2) fois par an en session ordinaire sur convocation de son Président et préalablement à chaque séance du Conseil d'Administration. Toutefois, il peut se réunir en session extraordinaire chaque fois que l'intérêt de la société le commande. L'objet, l'ordre du jour et le lieu de la réunion ainsi que les documents y afférents sont communiqués aux membres quinze (15) jours avant la tenue de la réunion.

Le Comité délibère sur les points inscrits à l'ordre du jour de chaque session. Les délibérations du Comité relatives aux recommandations et/ou dispositions pertinentes sont consignées dans des procès-verbaux dressés par le Secrétaire et signés par le Président.

2. Comité d'Audit

Servant d'appui au Conseil d'Administration dans l'exercice de ses fonctions de surveillance, le Comité d'Audit ne dispose d'aucun pouvoir décisionnel. Son rôle étant limité à préparer l'information que le Conseil d'Administration utilisera dans ses débats.

• Attributions

Sans préjudice d'un quelconque autre objectif qui pourrait lui être fixé par le Conseil d'Administration, le Comité d'Audit aura pour principales missions de :

- Informer par le biais de son Président, le Conseil d'Administration pour que celui-ci informe l'Assemblée Générale sur les questions que se posent les Actionnaires dans des domaines relevant du Comité ;

- Proposer au Conseil d'Administration, pour soumission à l'Assemblée Générale, la nomination d'un ou plusieurs Commissaires aux Comptes, définir les conditions d'embauche, la portée de leur mandat et, le cas échéant, de révocation ou de prorogation dudit mandat ;
- Assurer le suivi du processus d'élaboration de l'information financière ;
- Contrôler l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de l'audit interne ;
- Instituer une relation directe avec les Commissaires aux Comptes pour être informée de tout risque susceptible de porter atteinte à l'indépendance de ceux-ci, et de toute question relative à l'audit des comptes, évaluer les résultats de chaque audit et débattre avec eux des conclusions de leurs travaux ;
- Superviser et examiner les Comptes (annuels, semestriels voire même trimestriels) et Rapport Annuel devant être soumis à l'approbation du Conseil d'Administration de la Société ;
- Fixer annuellement un plan d'action d'Audit et rendre compte de son exécution au Conseil d'Administration par le biais d'un rapport annuel.

• Composition

Le Comité d'Audit est constitué comme suit :

- **Président** : M. Hassan LAAZIRI
- **Membres** : M. Jamil SAKOUT
M. Samir BAALI
M. Hicham EL AMRANI
M. Mustapha ELOUAFI
- **Secrétaire** : M. Ahmed Réda DOUIHRI

• Fonctionnement

Le Comité sera considéré comme valablement réuni dès lors que participent à la réunion au moins la moitié de ses membres, présents ou représentés.

Le Comité d'Audit se réunira quatre (4) fois par an au minimum pour discuter des points suivants :

- Arrêté semestriel au 30 juin et arrêté des comptes au 31 décembre (réunions en septembre et mars avant le Conseil d'arrêté des comptes) ;
- Suivi semestriel du plan d'Audit et de Risk Management en juin et décembre.

Il pourra, par ailleurs, se réunir autant de fois que nécessaire à la demande du Conseil d'Administration. Afin de mieux remplir ses fonctions, le Comité d'Audit pourra solliciter la présence lors de ses réunions du ou des Commissaires aux Comptes, du Responsable de l'Audit Interne ainsi que des cadres dirigeants de la société.

A l'issue de chaque réunion du Comité, un procès-verbal est dressé et remis au Secrétaire du Conseil d'Administration pour archivage. Les Procès-verbaux des réunions du Comité sont tenus à la disposition des membres du Conseil d'Administration pour consultation auprès du Secrétaire du Conseil d'Administration.

3. Comité de Nomination et de Rémunération - CTM & Filiales

Nommé par le Conseil d'Administration, le Comité de Nomination et de Rémunération assure les missions suivantes :

Responsabilités en matière de nomination

- Elaborer et recommander au Conseil les procédures de nomination et les critères de sélection des cadres dirigeants ;
- Proposer la nomination de l'équipe de direction, conformément aux critères approuvés par le Conseil ;
- Réexaminer la taille, la structure et l'organisation de la société et de ses comités, et proposer la méthode d'appréciation des performances de l'équipe de direction.

Responsabilités en matière de rémunération

- Evaluer les performances de l'équipe de direction et en fixer la rémunération ;
- Proposer au Conseil la rémunération individuelle des membres du Conseil, selon leurs fonctions et responsabilités, et soumettre les propositions au Conseil pour approbation.

• Composition

Le Comité de Nomination et de Rémunération est constitué comme suit :

- **Président** : M. Hicham EL AMRANI
- **Membre** : M. Samir BAALI

• Fonctionnement

Le Comité de Nomination et de Rémunération se réunit au moins une fois par an sur convocation de son Président. Le quorum du Comité sera constitué par l'ensemble des membres.

Le Président du Comité informe le Conseil des décisions prises et lui soumet un rapport annuel de ses activités.

IX. Situation des mandats des administrateurs et des commissaires aux comptes :

Le conseil d'administration est composé de la manière suivante :

Nom et Prénom Dénomination sociale	Qualité	Validité du mandat
Monsieur Ezzoubeir ERRHAIMINI	Administrateur Président Directeur Général	Approbation des comptes de l'exercice clos au 31/12/2027
Madame Myriem BOUZZAOUI	Administrateur	Approbation des comptes de l'exercice clos au 31/12/2027
RMA Représentée par Monsieur Samir BAALI	Administrateur	Approbation des comptes de l'exercice clos au 31/12/2024
Monsieur Hicham EL AMRANI	Administrateur	Approbation des comptes de l'exercice clos au 31/12/2025
Monsieur Jamil SAKOUT	Administrateur	Approbation des comptes de l'exercice clos au 31/12/2024
Monsieur Sidi Mokhtar JOUANI	Administrateur	Approbation des comptes de l'exercice clos au 31/12/2027
Monsieur Sidi Salah JOUANI	Administrateur	Approbation des comptes de l'exercice clos au 31/12/2027
Monsieur Sidi Mohamed JOUANI	Administrateur	Approbation des comptes de l'exercice clos au 31/12/2023
Monsieur Hassan LAAZIRI	Administrateur indépendant	Approbation des comptes de l'exercice clos au 31/12/2025
Monsieur Mustapha ELOUAFI	Administrateur indépendant	Approbation des comptes de l'exercice clos au 31/12/2025

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus au Conseil d'Administration pour sa gestion de l'exercice écoulé.

**Fait à Casablanca, le 15 Mars 2024
Le Conseil d'Administration**

ANNEXES

(COMPTES CONSOLIDÉS ET COMPTES DES FILIALES)

I. Comptes consolidés du Groupe CTM en 2023 :

Présentation des comptes consolidés :

Les comptes sociaux arrêtés au 31 Décembre 2023 des sociétés entrant dans le périmètre de consolidation ont servi de base à l'établissement des comptes consolidés. Ces comptes consolidés ont été établis suivant les règles et pratiques comptables applicables au Maroc telles que prescrites par le Conseil National de la Comptabilité (CNC). Le périmètre de consolidation n'a pas subi de changement et les structures CTM Messagerie, Issal, et CTM Tourisme sont prises en compte en intégration globale. Cependant, une nouvelle filiale, «Issal Madina», a été incluse dans ce périmètre.

Comptes de produits et charges consolidés du Groupe CTM en 2023 :

Les réalisations de l'exercice 2023 s'inscrivent dans le cadre d'une stratégie de modernisation et de développement soutenue par des investissements continus au sein du Groupe CTM.

L'acquisition de nouveaux véhicules (autocars et camions) et le renforcement des activités de commercialisation et de maintenance sont venus renforcer l'image de qualité, de proximité et de sécurité du Groupe CTM.

Le Groupe réalise une progression de son chiffre d'affaires par rapport à l'année précédente de 8,4% passant de KMAD 605.165 à fin 2022 à KMAD 656.087 à fin 2023. Cette variation à la hausse est expliquée principalement par les réalisations positives observées dans les différents secteurs d'activité du Groupe, notamment le transport de voyageurs, la messagerie ainsi que l'activité touristique.

Chiffre d'affaires consolidé	2 023	% CA	2 022	% CA	Variation	% Var
Chiffre d'affaires interurbain	427 705	65,2%	404 803	66,9%	22 902	5,7%
Chiffre d'affaires international	1 157	0,2%	602	0,1%	555	92,2%
Transport du personnel	23 523	3,6%	25 009	4,1%	-1 486	-5,9%
Location de véhicules	39 482	6,0%	22 057	3,6%	17 425	79,0%
Transport Messagerie	157 978	24,1%	151 794	25,1%	6 184	4,1%
Chiffre d'affaires Issal MADINA	5 696	0,9%	-	0,0%	5 696	-
Autres	56	0,0%	900	0,1%	-844	-93,8%
TOTAL	655 597	100,0%	605 165	100,0%	50 432	8,3%

En KMAD	2023	2022	Variation
Produits d'exploitation	665 109	611 175	53 934
Vente de biens et services produits	656 087	605 165	50 922
Subventions d'exploitation des sociétés industrielles	2 429		2 429
Autres produits d'exploitation	2 989	3 017	-28
Reprise d'exploitation, transferts de charges	3 604	2 993	611
Charges d'exploitation	611 974	605 372	6 602
Achats consommés de matières et fournitures	197 387	204 092	-6 705
Charges externes	112 085	103 319	8 766
Impôts & taxes	10 006	10 257	-251
Charges du personnel	199 114	186 497	12 617
Autres charges d'exploitation	1 240	1 240	-
Dotations d'exploitation	92 142	99 967	-7 825
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	53 135	5 803	47 332
Produits financiers	3 204	1 036	2 168
Charges financières	3 185	4 282	-1 097
RÉSULTAT FINANCIER	19	-3 246	3 265
RÉSULTAT COURANT	53 154	2 557	50 597
Produits non courants	43 002	51 193	-8 191
Charges non courantes	7 067	13 239	-6 172
RÉSULTAT NON COURANT	35 935	37 954	-2 019
Impôt sur les sociétés	25 985	5 069	20 916
Résultat net des entreprises intégrées	63 104	35 442	27 662
Résultat net de l'ensemble consolidé	63 104	35 442	27 662
Intérêts minoritaires	3	1	2
Résultat net (part du groupe)	63 101	35 441	27 660

Au cours de l'année 2023, les produits d'exploitation ont enregistré une hausse de KMAD 53.934 pour s'établir à KMAD 665.109, accompagnés par une hausse moins significative des charges d'exploitation de KMAD 6.602 passant de KMAD 605.372 en 2022 à KMAD 611.974 en 2023 ;

Le résultat d'exploitation a affiché une hausse de KMAD 47.332 entre les deux exercices ;

Le résultat financier a enregistré une hausse de KMAD 3.265 ;

Le résultat non courant a affiché en 2023 une baisse de KMAD 2.019 par rapport à l'exercice précédent ;

Ainsi le résultat net part du Groupe affiche au 31 Décembre 2023 un résultat de KMAD 63.101 contre KMAD 35.441 en 2022.

Actif (en KMAD)	2023	2022	Variation
Actif immobilisé	383 134	333 837	49 297
. Ecarts d'acquisition - Actif	-	-	-
. Immobilisations incorporelles	3 620	4 521	-901
. Immobilisations corporelles	378 184	327 823	50 361
. Immobilisations financières	1 330	1 493	-163
. Titres mis en équivalence	-	-	-
Actif circulant	338 282	313 906	24 376
. Stocks et en-cours	10 089	7 815	2 274
. Clients et comptes rattachés	279 109	186 420	92 689
. Impôt différé - Actif	4 079	4 671	-592
. Valeurs mobilières de placement	45 005	115 000	-69 995
Trésorerie - Actif	22 005	21 025	980
TOTAL ACTIF	743 421	668 768	74 653

Passif (en KMAD)	2023	2022	Variation
Financement permanent	413 788	407 167	6 621
Capitaux propres	326 893	294 437	32 456
. Capitaux propres - part du Groupe	326 878	294 426	32 452
. Capital social ou personnel	122 598	122 598	-
. Primes	42 438	42 438	-
. Réserves consolidées	98 741	93 949	4 792
. Résultat net de l'exercice (part du Groupe)	63 101	35 441	27 660
. Intérêts minoritaires	15	11	4
. IM / Résultat	3	1	2
. IM / Réserves consolidées	12	10	2
Provisions pour risques et charges	5 295	3 878	1 417
Dettes de financement	81 600	108 852	-27 252
Passif circulant	269 633	257 455	12 178
. Fournisseurs et comptes rattachés	82 282	101 316	-19 034
. Autres dettes	175 687	147 341	28 346
. Impôt différé - Passif	-	-	-
. Autres Provisions	11 664	8 798	2 866
Trésorerie - Passif	60 000	4 146	55 854
TOTAL PASSIF	743 421	668 768	74 653

KMAD	2023	2022	Emplois	Ressources
Financement Permanent	413 788	407 167	-	6 621
Actif Immobilisé Net	383 134	333 837	49 297	-
Fonds de roulement	30 654	73 330	42 676	-
Actif Circulant (hors placement)	293 277	198 906	94 371	-
Passif Circulant	269 633	257 455	-	12 178
Besoin en fonds de roulement	23 644	-58 549	82 193	-
Trésorerie nette (y compris Placement)	7 010	131 879	-	124 869

Le fonds de roulement du Groupe a connu une baisse de KMAD 42.676 au cours de l'exercice 2023. Cette régression est expliquée principalement par les investissements en matériel roulant réalisés durant l'exercice 2023 ;

Nous notons également la hausse du besoin en fonds de roulement de KMAD 82.193 qui est expliquée par :

- La hausse de l'actif circulant due essentiellement à l'augmentation des créances clients, notamment envers le Ministère de l'Intérieur d'une part et la baisse des titres et valeurs de placement d'une autre part ;
- La hausse du passif circulant est due principalement à l'effet conjugué de :
 - La hausse des dettes fiscales et des dettes sur cession d'immobilisation (principalement le matériel roulant) ;
 - La baisse des dettes envers les fournisseurs suite à l'impact des nouveaux délais de paiement instaurés par la loi 69-21 fixés à 60 jours.

On constate ainsi une dégradation de la trésorerie nette de KMAD 124.869.

Ratios de structure financière :

En KMAD	2023	2022	Variation
Fonds propres et assimilés (FP)	326 893	294 437	32 456
Capitaux permanents (CP)	413 788	407 167	6 621
Actifs Immobilisés (AI)	383 134	333 837	49 297
Dettes à moyen et long terme (DMLT)	81 600	108 852	-27 252
Chiffre d'affaires (CA)	656 087	605 165	50 922
Résultat d'exploitation (RE)	51 111	5 803	45 308
Résultat net (RN)	64 565	35 442	29123
Couverture des actifs immobilisés (CP/AI)	108,0%	122,0%	
Taux d'endettement Global (DMLT/FP)	25,0%	37,0%	
Ratio d'endettement (DMLT/CP)	19,7%	26,7%	
ROE (RN/FP)	19,8%	12,0%	
Rentabilité d'exploitation (RE/VA)	14,9%	1,9%	
Rentabilité nette (RN/CA)	9,8%	5,9%	

II. CTM Tourisme :

Compte tenu de l'intégration des activités de locations touristiques au niveau de CTM SA depuis 2008, CTM Tourisme ne réalise aucune action opérationnelle autre que commerciale. Cette structure juridique commercialise pour le compte de CTM SA la prestation de locations touristiques capitalisant sur son portefeuille client historique et ses efforts commerciaux. En contrepartie de cette prestation, cette dernière est rémunérée par une commission de commercialisation (10% du CA réalisé) rétrocédée par CTM SA.

Le compte de produit et charges de CTM Tourisme au 31 Décembre 2023 affiche les résultats suivants :

(en KMAD)	2023	2022	% Variation
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	3 948	2 206	79,0%
. Autres produits d'exploitation	-	-	-
. Reprises d'exploitation	-	-	-
. Transferts de charges	-	-	-
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	3 948	2 206	79,0%
. Achats consommés mat & fournitures	-	-	-
. Autres charges externes	1 324	1 368	-3,2%
. Impôts et taxes	10	5	100,0%
. Charges du personnel	-	-	-
. Autres charges exploitation	-	-	-
. Dotations d'exploitations	500	500	-
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	1 834	1 873	-2,1%
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	2 114	333	-
RÉSULTAT FINANCIER (IV)	-200	-	-
RÉSULTAT COURANT (V=III+IV)	1 914	333	-
RÉSULTAT NON COURANT (VI)	-	-	-
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (VII=V+VI)	1 914	333	-
Impôt sur le résultat	473	9	-
RÉSULTAT NET	1 441	324	-

Les charges d'exploitation qui totalisent un montant de KMAD 1.834, sont principalement constituées de charges externes avec un montant de KMAD 1.324 et la comptabilisation d'une provision de KMAD 500 sur les immobilisations incorporelles. Le chiffre d'affaires généré par la commission de commercialisation, a fait ressortir un résultat net de KMAD 1.441 en 2023 contre KMAD 324 en 2022.

Ainsi, le bilan de CTM Tourisme peut être résumé comme suit :

KMAD	2023	2022	Emplois	Ressources
Financement Permanent	5 905	4 464	-	1 441
Actif Immobilisé Net	4 000	4 700	-	700
Fonds de roulement	1 905	-236		2141
Actif Circulant (hors placement)	400	384	17	-
Passif Circulant	1 418	886	-	532
Besoin en fonds de roulement	-1 018	-502	-	516
Trésorerie nette (y compris Placement)	2 923	266	2 657	-

Le compte de produits et charges d'ISSAL au 31 Décembre 2023 se présente comme suit :

(en KMAD)	2023	2022	Variation
Total Chiffre d'affaires	792	792	-
. Autres produits d'exploitation	-	-	-
. Reprises d'exploitation	-	-	-
. Transferts de charges	-	-	-
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	792	792	-
. Achats consommés mat & fournitures	324	324	0,0%
. Autres charges externes	90	67	34,4%
. Impôts et taxes	3	1	319,2%
. Charges du personnel	258	238	8,3%
. Autres charges exploitation	-	-	-
. Dotations d'exploitations	-	-	-
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	675	630	7,1%
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	117	162	-27,7%
RÉSULTAT FINANCIER (IV)	-	-	-
RÉSULTAT COURANT (V=III+IV)	117	162	-27,7%
RÉSULTAT NON COURANT (VI)	35	37	-4,4%
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (VII=V+VI)	152	198	-23,4%
Impôt sur le résultat	15	16	-9,6%
RÉSULTAT NET	137	182	-24,6%

Les charges d'exploitation ont connu une hausse de 7,1% en passant de KMAD 630 en 2022 à KMAD 675 en 2023, ces charges sont composées essentiellement de la mise à disposition des minibus de CTM et de la masse salariale. Le résultat d'exploitation a enregistré au titre de l'exercice 2023 un montant de KMAD 117 contre KMAD 162 au titre de l'exercice précédent, soit une baisse de 27,7%.

Compte tenu de ce qui précède, le résultat net au titre de l'exercice 2023 est de KMAD 137, en baisse de 24,6% par rapport à l'année qui précède.

De l'analyse bilancielle de la société, il ressort les soldes suivants :

KMAD	2023	2022	Emplois	Ressources
Financement Permanent	953	816	-	137
Actif Immobilisé Net	-	-	-	-
Fonds de roulement	953	816		137
Actif Circulant (hors placement)	142	139	3	-
Passif Circulant	489	423	-	66
Besoin en fonds de roulement	-347	-283	-	63
Trésorerie nette (y compris Placement)	1 300	1 099	201	-

III. ISSAL MADINA

Le compte de produits et charges de ISSAL MADINA du 20 Novembre au 31 Décembre 2023 se présente comme suit :

(en KMAD)	2023
Total Chiffre d'affaires	5 696
. Autres produits d'exploitation	-
. Reprises d'exploitation	-
. Transferts de charges	-
. Subvention d'exploitation	2 428
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	8 124
. Achats consommés mat & fournitures	7 304
. Autres charges externes	251
. Impôts et taxes	1
. Charges du personnel	214
. Autres charges exploitation	-
. Dotations d'exploitations	8
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	7 778
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	346
RÉSULTAT FINANCIER (IV)	-
RÉSULTAT COURANT (V=III+IV)	346
RÉSULTAT NON COURANT (VI)	-19
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (VII=V+VI)	327
Impôt sur le résultat	69
RÉSULTAT NET	258

COMPTES SOCIAUX

Au 31 décembre 2023

BILAN ACTIF - EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

ACTIF	EXERCICE			EXERCICE PRÉCÉDENT
	BRUT	AMORTISSEMENT ET PROVISIONS	NET	NET
IMMOBILISATIONS EN NON VALEUR (A)	1 290 000,00	1 032 000,00	258 000,00	516 000,00
FRAIS PRÉLIMINAIRES	-	-	-	-
CHARGES À RÉPARTIR	1 290 000,00	1 032 000,00	258 000,00	516 000,00
PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	23 915 152,40	20 559 432,83	3 355 719,57	4 278 456,95
IMMOBILISATIONS EN RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT	-	-	-	-
BREVETS, MARQUES, DROITS ET VALEURS SIMILAIRES	22 191 052,40	20 559 432,83	1 631 619,57	2 695 506,95
FONDS COMMERCIAL	1 200 000,00	-	1 200 000,00	1 200 000,00
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	524 100,00	-	524 100,00	382 950,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	870 545 168,33	566 053 200,88	304 491 967,45	253 166 376,28
TERRAINS	63 798 136,13	-	63 798 136,13	63 798 136,13
CONSTRUCTIONS	265 781 314,66	194 008 407,17	71 772 907,49	79 102 705,23
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATÉRIEL ET OUTILLAGE	14 355 064,10	12 620 209,54	1 734 854,56	1 696 581,58
MATÉRIEL DE TRANSPORT	483 655 494,04	322 345 513,54	161 309 980,50	101 780 129,12
MOBILIER DE BUREAU, AMÉNAGEMENTS DIVERS	40 673 141,38	35 276 103,21	5 397 038,17	4 933 067,72
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	399 850,01	342 690,41	57 159,60	82 658,49
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	1 882 168,01	1 460 277,01	421 891,00	1 773 098,01
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (D)	40 529 288,97	2 811 013,97	37 718 275,00	37 289 775,00
PRÊTS IMMOBILISÉS	239 569,33	239 569,33	-	-
AUTRES CRÉANCES FINANCIÈRES	806 519,64	467 119,64	339 400,00	210 400,00
TITRES DE PARTICIPATION	39 483 200,00	2 104 325,00	37 378 875,00	37 079 375,00
AUTRES TITRES IMMOBILISÉS	-	-	-	-
ÉCART DE CONVERSION - ACTIF (E)	-	-	-	-
DIMINUTION DES CRÉANCES IMMOBILISÉES	-	-	-	-
AUGMENTATION DES DETTES FINANCIÈRES	-	-	-	-
TOTAL I (A+B+C+D+E)	936 279 609,70	590 455 647,68	345 823 962,02	295 250 608,23
STOCKS (F)	9 109 683,90	715 149,12	8 394 534,78	6 978 933,40
MARCHANDISES	-	-	-	-
MATIÈRES ET FOURNITURES CONSOMMABLES	9 109 683,90	715 149,12	8 394 534,78	6 978 933,40
PRODUITS EN COURS	-	-	-	-
PRODUITS INTERMÉDIAIRES ET RESIDUELS	-	-	-	-
PRODUITS FINIS	-	-	-	-
CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	272 431 230,19	26 994 756,89	245 436 473,30	153 789 959,72
FOURNISSEURS DÉBITEURS, AVANCES & ACOMPTES	67 868,25	-	67 868,25	147 146,86
CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS	238 459 685,12	21 325 742,03	217 133 943,09	136 599 697,24
PERSONNEL DÉBITEUR	3 499 126,74	2 186 429,59	1 312 697,15	1 263 417,38
ÉTAT DÉBITEUR	22 141 765,92	-	22 141 765,92	14 929 197,73
COMPTE D'ASSOCIÉS DÉBITEURS	-	-	-	-
AUTRES DÉBITEURS	3 764 491,73	3 482 585,27	281 906,46	104 690,18
COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF	4 498 292,43	-	4 498 292,43	745 810,33
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)	39 997 658,40	-	39 997 658,40	114 998 323,84
ÉCARTS DE CONVERSION-ACTIF (I) (ÉLÉMENTS CIRCULANTS)	-	-	-	-
TOTAL II (F+G+H+I)	321 538 572,49	27 709 906,01	293 828 666,48	275 767 216,96
TRÉSORERIE - ACTIF	8 074 441,27	614 042,00	7 460 399,27	15 413 018,25
CHÈQUES ET VALEURS À ENCAISSER	712 644,39	614 042,00	98 602,39	290 858,66
BANQUES, TRÉSORERIE GÉNÉRALE ET CHÈQUES POSTAUX DÉBITEURS	4 375 120,82	-	4 375 120,82	12 760 662,73
CAISSES, RÉGIES D'AVANCES ET ACCRÉDITIFS	2 986 676,06	-	2 986 676,06	2 361 496,86
TOTAL III	8 074 441,27	614 042,00	7 460 399,27	15 413 018,25
TOTAL GÉNÉRAL I+II+III	1 265 892 623,46	618 779 595,69	647 113 027,77	586 430 843,44

BILAN PASSIF - EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

PASSIF	EXERCICE		EXERCICE PRÉCÉDENT
	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT	EXERCICE PRÉCÉDENT
CAPITAUX PROPRES	319 511 873,82	294 000 719,22	294 000 719,22
Capital social ou personnel (1)	122 597 800,00	122 597 800,00	122 597 800,00
Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé	-	-	-
Primes d'émission, de fusion et d'apport	42 437 700,00	42 437 700,00	42 437 700,00
Écarts de réévaluation	-	-	-
Réserve légale	12 259 780,00	12 259 780,00	12 259 780,00
Autres réserves	68 324 083,15	68 324 083,15	68 324 083,15
Report à nouveau (2)	17 731 906,07	17 067 469,43	17 067 469,43
Résultats nets en instance d'affectation (2)	-	-	-
Résultat net de l'exercice (2)	56 160 604,60	31 313 886,64	31 313 886,64
Total des capitaux propres (A)	319 511 873,82	294 000 719,22	294 000 719,22
Capitaux propres assimilés (B)	-	-	-
Subventions d'investissement	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-
Dettes de financement (C)	62 317 131,67	92 277 131,67	92 277 131,67
Emprunts obligataires	60 000 000,00	90 000 000,00	90 000 000,00
Autres dettes de financement	2 317 131,67	2 277 131,67	2 277 131,67
Provisions durables pour risques et charges (D)	4 190 790,64	2 473 803,74	2 473 803,74
Provisions pour risques	3 317 804,64	2 183 863,74	2 183 863,74
Provisions pour charges	872 986,00	289 940,00	289 940,00
Écarts de conversion - Passif (E)	-	-	-
Augmentation de créances immobilisées	-	-	-
Diminution des dettes de financement	-	-	-
TOTAL I (A + B + C + D + E)	386 019 796,13	388 751 654,63	388 751 654,63
Dettes du passif circulant (F)	192 723 092,64	190 809 049,81	190 809 049,81
Fournisseurs et comptes rattachés	58 861 505,36	77 372 120,00	77 372 120,00
Clients créditeurs, avances et acomptes	15 029 387,47	11 446 063,12	11 446 063,12
Personnel	18 731 528,86	17 571 633,38	17 571 633,38
Organismes sociaux	11 721 170,83	10 836 632,24	10 836 632,24
État	54 200 745,71	36 328 995,98	36 328 995,98
Comptes d'associés	1 241 454,23	2 070 216,63	2 070 216,63
Autres créanciers	3 196 299,00	6 221 906,63	6 221 906,63
Comptes de régularisation - passif	29 741 001,18	28 961 481,83	28 961 481,83
Autres provisions pour risques et charges (G)	8 370 139,00	6 870 139,00	6 870 139,00
Écarts de conversion Passif (éléments circulants) (H)	-	-	-
TOTAL II (F + G + H)	201 093 231,64	197 679 188,81	197 679 188,81
TRÉSORERIE PASSIF	60 000 000,00	-	-
Crédits d'escompte	-	-	-
Crédits de trésorerie	60 000 000,00	-	-
Banques (soldes créditeurs)	-	-	-
TOTAL III	60 000 000,00	-	-
TOTAL GÉNÉRAL I+II+III	647 113 027,77	586 430 843,44	586 430 843,44

(1) Capital personnel débiteur
(2) Bénéficiaire (+). Déficit (-)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES) - EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

NATURE	OPÉRATIONS			
	PROPRES À L'EXERCICE	CONCERNANT LES EXERCICES PRÉCÉDENTS -2	TOTAUX DE L'EXERCICE 3 = 1 + 2	TOTAUX DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT -4
I Produits d'exploitation	527 218 895,50	-	527 218 895,50	488 052 147,91
Ventes de marchandises	-	-	-	-
Ventes de biens et services produits	516 440 291,11	-	516 440 291,11	476 799 276,76
Chiffres d'affaires	516 440 291,11	-	516 440 291,11	476 799 276,76
Variation de stocks de produits (+ ou -) (1)	-	-	-	-
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	-	-	-	-
Subventions d'exploitation	-	-	-	-
Autres produits d'exploitation	2 997 782,75	-	2 997 782,75	3 026 271,78
Reprises d'exploitation : transferts de charges	7 780 821,64	-	7 780 821,64	8 226 599,37
TOTAL I	527 218 895,50	-	527 218 895,50	488 052 147,91
II Charges d'exploitation	487 063 886,09	-	487 063 886,09	489 109 681,66
Achats revendus (2) de marchandises	-	-	-	-
Achats consommés (2) de matières et fournitures	171 313 045,16	-	171 313 045,16	183 485 343,80
Autres charges externes	95 082 958,20	-	95 082 958,20	87 506 554,42
Impôts et taxes	7 444 499,98	-	7 444 499,98	7 706 057,75
Charges de personnel	138 702 517,90	-	138 702 517,90	128 736 157,85
Autres charges d'exploitation	1 000 000,00	-	1 000 000,00	1 000 000,00
Dotations d'exploitation	73 520 864,85	-	73 520 864,85	80 675 567,84
TOTAL II	487 063 886,09	-	487 063 886,09	489 109 681,66
III RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			40 155 009,41	-1 057 533,75
IV PRODUITS FINANCIERS	7 189 307,99	-	7 189 307,99	1 358 083,20
Produits des titres de participation et autres titres financiers	4 042 434,00	-	4 042 434,00	499 333,00
Gains de change	59 091,79	-	59 091,79	15 413,56
Intérêts et autres produits financiers	3 063 985,99	-	3 063 985,99	843 336,64
Reprises financières : transferts de charges	23 796,21	-	23 796,21	-
TOTAL IV	7 189 307,99	-	7 189 307,99	1 358 083,20
V CHARGES FINANCIÈRES	2 435 162,48	-	2 435 162,48	3 205 240,49
Charges d'intérêts	2 321 368,72	-	2 321 368,72	3 153 452,04
Pertes de change	113 793,76	-	113 793,76	46 588,45
Autres charges financières	-	-	-	-
Dotations financières	-	-	-	5 200,00
TOTAL V	2 435 162,48	-	2 435 162,48	3 205 240,49
VI RÉSULTAT FINANCIER (IV - V)			4 754 145,51	-1 847 157,29
VII RÉSULTAT COURANT (III + VI)			44 909 154,92	-2 904 691,04
VIII PRODUITS NON COURANTS	34 992 468,29	-	34 992 468,29	45 761 702,51
Produits de cessions d'immobilisations	25 528 933,42	-	25 528 933,42	37 286 826,68
Subvention d'équilibre	6 087 719,30	-	6 087 719,30	7 704 298,25
Reprises sur subventions d'investissement	-	-	-	-
Autres produits non courants	3 300 250,98	-	3 300 250,98	305 046,36
Reprises non courantes : transferts de charges	75 564,59	-	75 564,59	465 531,22
TOTAL VIII	34 992 468,29	-	34 992 468,29	45 761 702,51
IX CHARGES NON COURANTES	3 475 485,61	-	3 475 485,61	9 588 349,83
Valeurs nettes d'amortissement des immobilisations cédées	-	-	-	1 727 033,91
Subventions accordées	-	-	-	-
Autres charges non courantes	754 463,68	-	754 463,68	1 605 054,46
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	2 721 021,93	-	2 721 021,93	6 256 261,46
TOTAL IX	3 475 485,61	-	3 475 485,61	9 588 349,83
X RÉSULTAT NON COURANT (VIII - IX)			31 516 982,68	36 173 352,68
XI RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (VII + ou - X)			76 426 137,60	33 268 661,64
XII IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS			20 265 533,00	1 954 775,00
XIII RÉSULTAT NET (XI - XII)			56 160 604,60	31 313 886,64
XIV TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)			569 400 671,78	535 171 933,62
XV TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)			513 240 067,18	503 858 046,98
XVI RÉSULTAT NET (total produits - total charges)			56 160 604,60	31 313 886,64

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION (ESG)

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

1. TABLEAU DE FORMATION DES RÉSULTATS (TFR)		EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
1	Ventes de marchandises (en l'état)	-	-
2	- Achats de marchandises	-	-
I	= MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ÉTAT	-	-
II	+ PRODUCTION DE L'EXERCICE : (3 + 4 + 5)	516 440 291,11	476 799 276,76
3	Ventes de biens et services produits	516 440 291,11	476 799 276,76
4	Variation de stocks de produits	-	-
5	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	-	-
III	- CONSOMMATION DE L'EXERCICE : (6 + 7)	266 396 003,36	270 991 898,22
6	Achats consommés de matières et fournitures	171 313 045,16	183 485 343,80
7	Autres charges externes	95 082 958,20	87 506 554,42
IV	= VALEUR AJOUTÉE : (I + II + III)	250 044 287,75	205 807 378,54
V	+ SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	-	-
9	Impôts et taxes	7 444 499,98	7 706 057,75
10	Charges du personnel	138 702 517,90	128 736 157,85
	= EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (E B E)	103 897 269,87	69 365 162,94
	= OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (I B E)		
11	Autres produits d'exploitation	2 997 782,75	3 026 271,78
12	Autres charges d'exploitation	1 000 000,00	1 000 000,00
13	Reprises d'exploitation : transferts de charges	7 780 821,64	8 226 599,37
14	Dotations d'exploitation	73 520 864,85	80 675 567,84
VI	= RÉSULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	40 155 009,41	-1 057 533,75
VII	+ ou - RÉSULTAT FINANCIER	4 754 145,51	-1 847 157,29
VIII	= RÉSULTAT COURANT (+ ou -)	44 909 154,92	-2 904 691,04
IX	+ ou - RÉSULTAT NON COURANT	31 516 982,68	36 173 352,68
15	Impôts sur les résultats	20 265 533,00	1 954 775,00
X	= RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)	56 160 604,60	31 313 886,64
	II CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (C A F) - AUTOFINANCEMENT		
1	Résultat de l'exercice		
	* Bénéfice	56 160 604,60	31 313 886,64
	* Perte	-	-
2	+ Dotations d'exploitation (1)	72 075 683,12	78 699 870,12
3	+ Dotations financières (1)	-	-
4	+ Dotations non courantes (1)	1 208 886,38	556 261,46
5	- Reprises d'exploitation (2)	289 940,00	78 439,00
6	- Reprises financières (2)	23 796,21	-
7	- Reprises non courantes (2) (3)	74 945,48	344 895,88
8	- Produits de cession d'immobilisations	25 528 933,42	37 286 826,68
9	+ Valeurs nettes d'amortissement des immobilisations cédées	-	1 727 033,91
I	CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (C A F)	103 527 558,99	74 586 890,57
10	- Distributions de bénéfices	30 649 450,00	26 971 516,00
II	AUTOFINANCEMENT	72 878 108,99	47 615 374,57

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

1. SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN

MASSES	EXERCICE (A)	EXERCICE PRÉCÉDENT (B)	VARIATION (A-B)	
			EMPLOIS (C)	RESSOURCES (D)
1 Financement permanent	386 019 796,13	388 751 654,63	2 731 858,50	-
2 Moins actif immobilisé	345 823 962,02	295 250 608,23	50 573 353,79	-
3 Fonds de roulement fonctionnel (1-2) (A)	40 195 834,11	93 501 046,40	53 305 212,29	-
4 Actif circulant	293 828 666,48	275 767 216,96	18 061 449,52	-
5 Moins passif circulant	201 093 231,64	197 679 188,81	-	3 414 042,83
6 = Besoins de financement global (4-5) (B)	92 735 434,84	78 088 028,15	14 647 406,69	-
7 = Trésorerie nette (actif-passif) (A-B)	-52 539 600,73	15 413 018,25	-	67 952 618,98

2• EMPLOIS ET RESSOURCES

	EXERCICE		EXERCICE PRÉCÉDENT	
	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
AUTOFINANCEMENT (A)		72 878 108,99		47 615 374,57
Capacité d'autofinancement		103 527 558,99		74 586 890,57
- Distributions de bénéfices		30 649 450,00		26 971 516,00
CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)		25 552 829,63		- 52 286 826,68
Cessions d'immobilisations incorporelles		-		-
Cessions d'immobilisations corporelles		25 528 933,42		37 286 826,68
Cessions d'immobilisations financières		-		-
Récupérations s/créances immobilisées		23 896,21		15 000 000,00
AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES (C)		-		-
Augmentation du capital, apports		-		-
Subventions d'investissement		-		-
AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D)		105 000,00		50 000,00
I TOTAL DES RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)		98 535 938,62		- 99 952 201,25
EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)	121 776 150,91		70 102 263,20	
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	583 850,00		420 983,28	
Acquisitions d'immobilisations corporelles	120 763 700,91		69 671 279,92	
Acquisitions d'immobilisations financières	299 600,00		-	
Augmentation des créances immobilisées	129 000,00		10 000,00	
REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)				
REMBOURSEMENTS DES DETTES DE FINANCEMENT (G)	30 065 000,00		30 066 000,00	
EMPLOIS EN NON-VALEURS (H)				
II TOTAL EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	151 841 150,91		100 168 263,20	
III VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G)	14 647 406,69		-	6 921 037,49
IV VARIATION DE LA TRESORERIE	- 67 952 618,98		6 704 975,54	0,00
TOTAL GÉNÉRAL	166 488 557,60	166 488 557,60	106 873 238,74	106 873 238,74

ÉTAT DES DÉROGATIONS

INDICATION DES DÉROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DÉROGATIONS	INFLUENCE DES DÉROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NÉANT	NÉANT
II• Dérogations aux méthodes d'évaluation	NÉANT	NÉANT
III• Dérogations aux règles d'établissement des états de synthèse	NÉANT	NÉANT

ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATIONS DU CHANGEMENT	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS
I. Changements affectant les méthodes comptables fondamentaux	NÉANT	NÉANT
II. Changements affectant les règles de présentation	NÉANT	NÉANT

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIÈRES

NATURE	MONTANT BRUT DÉBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		ACQUISITION	PRODUCTION PAR L'ENTREPRISE ELLE-MÊME	VIREMENT	CESSION	RETRAIT	VIREMENT	
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	1 904 494,00					614 494,00		1 290 000,00
* Frais préliminaires	-	-	-	-	-	-	-	-
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	1 904 494,00	-	-	-	-	614 494,00	-	1 290 000,00
* Primes de remboursement obligations	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	23 292 872,40	583 850,00		- 150 480,00		- 112 050,00		23 915 152,40
* Immobilisation en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	21 709 922,40	330 650,00	-	150 480,00	-	-	-	22 191 052,40
* Fonds commercial	1 200 000,00	-	-	-	-	-	-	1 200 000,00
* Autres immobilisations incorporelles	382 950,00	253 200,00	-	-	-	112 050,00	-	524 100,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	851 563 735,46	120 763 700,91		-	- 99 538 963,04	2 204 875,00	38 430,00	870 545 168,33
* Terrains	63 798 136,13	-	-	-	-	-	-	63 798 136,13
* Constructions	263 352 975,82	2 428 338,84	-	-	-	-	-	265 781 314,66
* Installations techniques, matériel et outillage	13 900 842,43	454 221,67	-	-	-	-	-	14 355 064,10
* Matériel de transport	469 958 373,57	115 440 958,51	-	-	99 538 963,04	2 204 875,00	-	483 655 494,04
* Mobilier, matériel de bureau et aménagements	38 380 459,49	2 292 681,89	-	-	-	-	-	40 673 141,38
* Autres immobilisations corporelles	399 850,01	-	-	-	-	-	-	399 850,01
* Immobilisations corporelles en cours	1 773 098,01	147 500,00	-	-	-	-	38 430,00	1 882 168,01
TOTAL GÉNÉRAL	876 761 101,86	121 347 550,91		- 150 480,00	99 538 963,04	2 819 369,00	150 480,00	895 750 320,73

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

NATURE	CUMUL DÉBUT EXERCICE	DOTATIONS DE L'EXERCICE	AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS SORTIES (CESSIONS)	CUMUL D'AMORTISSEMENT FIN EXERCICE
	1	2	3	4=1+2-3
IMMOBILISATIONS EN NON-VALEUR	1 388 494,00	258 000,00	614 494,00	1 032 000,00
* Frais préliminaires	-	-	-	-
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	1 388 494,00	258 000,00	614 494,00	1 032 000,00
* Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	19 014 415,45	1 545 017,38	-	20 559 432,83
* Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-
* Brevets, marques droits et valeurs similaires	19 014 415,45	1 545 017,38	-	20 559 432,83
* Fonds commercial	-	-	-	-
* Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	598 397 359,18	67 939 402,73	101 743 838,04	564 592 923,87
* Terrains	-	-	-	-
* Constructions	184 250 270,59	9 758 136,58	-	194 008 407,17
* Installations techniques ; matériel et outillage	12 204 260,85	415 948,69	-	12 620 209,54
* Matériel de transport	368 178 244,45	55 911 107,13	101 743 838,04	322 345 513,54
* Mobilier, matériel de bureau et aménagements	33 447 391,77	1 828 711,44	-	35 276 103,21
* Autres immobilisations corporelles	317 191,52	25 498,89	-	342 690,41
* Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
TOTAUX	618 800 268,63	69 742 420,11	102 358 332,04	586 184 356,70

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

RAISON SOCIALE DE LA SOCIÉTÉ ÉMETTRICE	SECTEUR D'ACTIVITÉ	CAPITAL SOCIAL	PARTICIPATION AU CAPITAL EN %	PRIX D'ACQUISITION GLOBAL	VALEUR COMPTABLE NETTE	EXTRAIT DES DERNIERS ÉTATS DE SYNTHÈSE DE LA SOCIÉTÉ ÉMETTRICE			PRODUITS INSCRITS AU CPC DE L'EXERCICE
						DATE DE CLÔTURE	SITUATION NETTE	RÉSULTAT NET	
SACAR	Transport			19 200,00	-				
GARE ROUTIERE DE SALE	Transport			90 000,00	-				
GARE ROUTIERE DE FES	Transport			49 200,00	-				
STE ERRIANE EL MAGHRIBIA	Alimentaire			1 616 500,00	329 775,00				
CTM MESSAGERIE	Messagerie	36 750 000,00	99,99%	36 749 500,00	36 749 500,00	31/12/2023	83 413 132,54	8 703 555,85	4 042 434,00
CTM TOURISME	Tourisme	300 000,00	99,87%	299 600,00	-	31/12/2023	5 905 504,80	1 441 450,95	
ISSAL TRANSPORTS	Transport du Personnel	300 000,00	99,87%	299 600,00	-	31/12/2023	953 021,56	137 303,73	
GARE ROUTIERE DE TETOUAN	Transport			60 000,00	-				
ISSAL MADINA SA	Transport Urbain	300 000,00	99,87%	299 600,00	299 600,00	31/12/2023	537 661,95	257 913,47	
TOTAL		37 650 000,00	-	39 483 200,00	37 378 875,00	-	90 809 320,85	10 540 224,00	4 042 434,00

TABLEAU DES PROVISIONS

NATURE	MONTANT DÉBUT D'EXERCICE	DOTATIONS			REPRISE			MONTANT FIN D'EXERCICE
		EXPLOITATION	FINANCIÈRE	NON COURANTES	EXPLOITATION	FINANCIÈRE	NON COURANTES	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	2 834 810,18	1 460 277,01	-	-	-	23 796,21	-	4 271 290,98
2. Provisions réglementées	-	-	-	-	-	-	-	-
3. Provisions durables pour risques et charges	2 473 803,74	872 986,00	-	1 208 886,38	289 940,00	-	74 945,48	4 190 790,64
SOUS TOTAL (A)	5 308 613,92	2 333 263,01	-	1 208 886,38	289 940,00	23 796,21	74 945,48	8 462 081,62
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant	28 182 672,89	1 445 181,73	-	12 135,55	1 929 465,05	-	619,11	27 709 906,01
- Stocks	552 188,00	715 149,12	-	-	552 188,00	-	-	715 149,12
- Créances	27 630 484,89	730 032,61	-	12 135,55	1 377 277,05	-	619,11	26 994 756,89
- Titres et valeurs de placement	-	-	-	-	-	-	-	-
5. Autres provisions pour risques et charges	6 870 139,00	-	-	1 500 000,00	-	-	-	8 370 139,00
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie	614 042,00	-	-	-	-	-	-	614 042,00
SOUS TOTAL (B)	35 666 853,89	1 445 181,73	-	1 512 135,55	1 929 465,05	-	619,11	36 694 087,01
TOTAL (A + B)	40 975 467,81	3 778 444,74	-	2 721 021,93	2 219 405,05	23 796,21	75 564,59	45 156 168,63

TABLEAU DES CRÉANCES

CRÉANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ÉCHÉANCES			AUTRES ANALYSES			
		PLUS D'UN AN	MOINS D'UN AN	ECHUES ET NON RECOUVRÉES	MONTANTS EN DEVOIS	MONTANTS SUR L'ÉTAT ET ORGANISMES PUBLICS	MONTANTS SUR LES ENTREPRISES LIÉES	MONTANTS REPRÉSENTÉS PAR DES EFFETS
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	40 529 288,97	40 289 719,64	-	239 569,33	-	-	-	-
Prêts immobilisés	239 569,33	-	-	239 569,33	-	-	-	-
Autres créances financières	806 519,64	806 519,64	-	-	-	-	-	-
Titres de participation	39 483 200,00	39 483 200,00	-	-	-	-	-	-
DE L'ACTIF CIRCULANT	272 431 230,19	-	242 749 202,93	29 682 027,26	3 674 594,17	237 744 500,98	8 734 215,07	-
Fournisseurs débiteurs, avances & acomptes	67 868,25	-	67 868,25	-	-	-	-	-
Clients & comptes rattachés	238 459 685,12	-	214 446 672,72	24 013 012,40	729 635,79	215 602 735,06	8 594 983,62	-
Personnel	3 499 126,74	-	1 312 697,15	2 186 429,59	-	-	-	-
Etat	22 141 765,92	-	22 141 765,92	-	-	22 141 765,92	-	-
Comptes d'associés	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres débiteurs	3 764 491,73	-	281 906,46	3 482 585,27	2 944 958,38	-	139 231,45	-
Comptes de régularisations-Actif	4 498 292,43	-	4 498 292,43	-	-	-	-	-

TABLEAU DES DETTES

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ÉCHÉANCES			AUTRES ANALYSES			
		PLUS D'UN AN	MOINS D'UN AN	ECHUES ET NON PAYÉES	MONTANTS EN DEVICES	MONTANTS SUR L'ÉTAT ET ORGANISMES PUBLICS	MONTANTS SUR LES ENTREPRISES LIÉES	MONTANTS REPRÉSENTÉS PAR DES EFFETS
DE FINANCEMENT	62 317 131,67	32 317 131,67	30 000 000,00					
* Emprunts obligataires	60 000 000,00	30 000 000,00	30 000 000,00					
* Autres dettes de financement	2 317 131,67	2 317 131,67						
DU PASSIF CIRCULANT	192 723 092,64	-	191 151 863,41	1 571 229,23	2 625 671,61	56 043 109,01	251 445,41	2 640 212,41
* Fournisseurs et comptes rattachés	58 861 505,36		58 861 505,36		2 625 671,61		251 445,41	2 640 212,41
* Clients créditeurs, avances et acomptes	15 029 387,47		14 699 612,47	329 775,00				
* Personnel	18 731 528,86		18 731 528,86					
* Organismes sociaux	11 721 170,83		11 721 170,83			1 842 363,30		
* Etat	54 200 745,71		54 200 745,71			54 200 745,71		
* Comptes d'associés	1 241 454,23			1 241 454,23				
* Autres créanciers	3 196 299,00		3 196 299,00					
* Comptes de régularisation Passif	29 741 001,18		29 741 001,18					

TABLEAU DES SÛRETÉS RÉELLES DONNÉES OU REÇUES

TIERS CRÉDITEURS OU DÉBITEURS	MONTANT COUVERT PAR LA SÛRETÉ	NATURE	DATE ET LIEU D'INSCRIPTION	OBJET (2) (3)	VALEUR COMPTABLE NETTE DE LA SÛRETÉS DONNÉE À LA DATE DE CLOTURE
Sûretés données			N É A N T		
Sûretés reçues	170 000,00	Hypothèque	Divers	Membre du personnel	117 808,06

(1) - Gage : - Hypothèque - Nantissement - Warrant - Autres (à préciser)

(2) Préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données) (entreprises liées, associés, membres du personnel)

(3) Préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues)

ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS OU DONNÉS HORS OPÉRATION DE CRÉDIT-BAIL

ENGAGEMENTS DONNÉS	MONTANT EXERCICE	MONTANT EXERCICE PRÉCÉDANT
* Avals et cautions	1 231 177,65	1 275 361,65
* engagements en matière de pensions de retraites et obligations similaires		
* Autres engagements reçus		
TOTAL (1)	1 231 177,65	1 275 361,65

(1) Dont engagements à l'égard d'entreprises liées

ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS OU DONNÉS HORS OPÉRATION DE CRÉDIT-BAIL

ENGAGEMENTS REÇUS	MONTANT EXERCICE	MONTANT EXERCICE PRÉCÉDANT
* Avals et cautions	29 762 703,52	26 234 703,52
* Autres engagements reçus		
TOTAL	29 762 703,52	26 234 703,52

PASSIF ÉVENTUEL

Conformément à la législation fiscale marocaine, les exercices ouverts à un contrôle fiscal sont :

- 2020
- 2021
- 2022
- 2023

COMPTES CONSOLIDÉS

Au 31 décembre 2023

BILAN ACTIF CONSOLIDÉ DU GROUPE CTM AU 31/12/2023

Actif en KMAD	2023	2022
Actif immobilisé	383 134	333 837
. Ecarts d'acquisition - Actif	-	-
. Immobilisations incorporelles	3 620	4 521
. Immobilisations corporelles	378 184	327 823
. Immobilisations financières	1 330	1 493
. Titres mis en équivalence	-	-
Actif circulant	338 282	313 906
. Stocks et en-cours	10 089	7 815
. Clients et comptes rattachés	279 109	186 420
. Impôt différé - Actif	4 079	4 671
. Valeurs mobilières de placement	45 005	115 000
Trésorerie - Actif	22 005	21 025
TOTAL ACTIF	743 421	668 768

BILAN PASSIF CONSOLIDÉ DU GROUPE CTM AU 31/12/2023

Passif en KMAD	2023	2022
Financement permanent	413 788	407 167
. Capitaux propres	326 893	294 437
. Capitaux propres - part du Groupe	326 878	294 426
. Capital social ou personnel	122 598	122 598
. Primes	42 438	42 438
. Réserves consolidées	98 741	93 949
. Résultat net de l'exercice (part du Groupe)	63 101	35 441
. Intérêts minoritaires	15	11
. IM / Résultat	3	1
. IM / Réserves consolidées	12	10
Provisions pour risques et charges	5 295	3 878
Dettes de financement	81 600	108 852
Passif circulant	269 633	257 455
. Fournisseurs et comptes rattachés	82 282	101 316
. Autres dettes	175 687	147 341
. Impôt différé - Passif	-	-
. Autres Provisions	11 664	8 798
Trésorerie - Passif	60 000	4 146
TOTAL PASSIF	743 421	668 768

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES CONSOLIDÉ DU GROUPE CTM AU 31/12/2023

En KMAD	2023	2022
Produits d'exploitation	665 109	611 175
Vente de biens et services produits	656 087	605 165
Subventions d'exploitation des sociétés industrielles	2 429	-
Autres produits d'exploitation	2 989	3 017
Reprise d'exploitation, transferts de charges	3 604	2 993
Charges d'exploitation		
Achats consommés de matières et fournitures		
Charges externes		
Impôts & taxes		
Charges du personnel		
Autres charges d'exploitation		
Dotations d'exploitation		
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	53 135	5 803
Produits financiers	3 204	1 036
Charges financières		
RÉSULTAT FINANCIER	19	-3 246
RÉSULTAT COURANT	53 154	2 557
Produits non courants	43 002	51 193
Charges non courantes		
RÉSULTAT NON COURANT	35 935	37 954
Impôt sur les sociétés		
Résultat net des entreprises intégrées	63 104	35 442
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	-	-
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-	-
Reprises sur écarts d'acquisition	-	-
Résultat net de l'ensemble consolidé	63 104	35 442
Intérêts minoritaires	3	1
Résultat net (part du groupe)	63 101	35 441

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE DU GROUPE CTM AU 31/12/2023

En KMAD	2023	2022
Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées	124 454	95 796
Résultat net des sociétés intégrées	63 104	35 442
Dotations d'exploitation	90 813	96 581
Variation des impôts différés	592	395
Plus-values de cessions, nettes d'impôt	30 055	36 622
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	-	-
Coût de l'endettement financier net	2 861	4 192
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	82 785	-54 086
Flux net de trésorerie généré par l'activité	44 530	154 074
Acquisition d'immobilisations	-138 830	-81 640
Cessions d'immobilisations, nettes d'impôt	30 480	38 806
Récupérations sur créances d'immobilisations	-	-
Prêts & avances consentis	-288	-225
Intérêts financiers versés	-2 861	-4 192
Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-111 499	-47 251
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-30 649	-26 973
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-	-
Augmentation de capital en numéraire	-	-
Emissions d'emprunts	12 772	-
Remboursements d'emprunts	-40 024	-40 117
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-57 901	-67 090
Autres impacts	-	-
Variation de trésorerie	-124 870	39 733
Trésorerie d'ouverture	131 879	92 146
Trésorerie de clôture	7 009	131 879

NOTES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Au 31 décembre 2023

Faits marquants de l'exercice

Au cours de l'exercice 2023, la filiale ISSAL MADINA a été créée par le groupe CTM dans le but de répondre aux appels d'offres de transport urbain à la ville de Tétouan, modifiant ainsi le périmètre de consolidation. Aucun autre mouvement relatif à des acquisitions complémentaires de titres des sociétés à consolider ou à des cessions de titres des sociétés consolidées n'a été observé.

Par ailleurs, l'exercice comptable a été marqué par les événements suivants :

Investissements :

- Réouverture d'une agence à Casablanca Aïn Sbaâ ;
- Ouverture des agences commissionnaires à Azrou, Bab berred, Driouch, Issaguen, Midar et Mirleft ;
- Acquisition de 50 nouveaux autocars ;
- Réforme de 45 autocars.

Exploitation :

- Création de la filiale ISSAL MADINA S.A ;
- Elargissement de la distribution des tickets à l'ensemble du réseau Damane Cash.

Ressources Humaines :

- Application des augmentations du SMIG entrées en vigueur en 2023 ;
- Renforcement de l'équipe des Ressources Humaines.

Systeme d'information :

- Réalisation d'une mission d'audit externe pour évaluer le plan de refonte de l'infrastructure SI après l'incident SI ;
- Mise en œuvre des recommandations de l'audit externe : Mise en œuvre des Quick Wins identifiés suite à l'audit SI (Renforcement de la sécurité sur le cloud, ...) ;
- Finalisation de la migration vers le cloud des solutions applicatives ; métier et support.

Marketing & Communication :

- Lancement d'actions promotionnelles régulières sur le canal digital et physique accompagnées de plusieurs campagnes de communication afin de renforcer la notoriété de la CTM.

1. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

Les comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2023 des sociétés entrant dans le périmètre de consolidation ont servi de base pour l'établissement des comptes consolidés. Ces comptes ont été établis suivant les règles et pratiques comptables applicables au Maroc présentés au niveau de la Méthodologie Relative aux Comptes Consolidés établis par le Conseil National de la Comptabilité.

Les principales règles et méthodes du Groupe sont les suivantes :

1.1 Principes et méthodes de consolidation

(a) Méthodes utilisées

Les filiales sont des sociétés contrôlées par le Groupe CTM et sont consolidées par intégration globale. Le contrôle existe lorsque le Groupe CTM détient le pouvoir de diriger, directement ou indirectement, les politiques financières et opérationnelles de l'entreprise de manière à obtenir des avantages de l'activité de celle-ci. Le contrôle est généralement présumé exister si le Groupe détient plus de la moitié des droits de votes de l'entreprise contrôlée.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date du transfert du contrôle jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse d'exister.

(b) Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix d'acquisition des titres des sociétés consolidées et la part du Groupe dans leur actif net à la date des prises de participations après comptabilisation des éventuelles plus ou moins-values latentes sur actifs identifiables.

Lorsqu'ils sont positifs, ces écarts sont inscrits à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « écarts d'acquisition » et amortis sur la durée de vie estimée, dans la limite de vingt ans.

Le cas échéant, une provision pour dépréciation complémentaire est constatée pour tenir compte des perspectives d'activité et de résultat des sociétés concernées. S'ils sont négatifs, ils sont inscrits au passif du bilan sous la rubrique « Provision sur écarts d'acquisition » et repris en résultat sur une durée ne dépassant pas dix ans. Les écarts non significatifs sont intégralement rapportés au résultat de l'exercice au cours duquel ils ont été constatés.

(c) Méthode de conversion utilisée pour la consolidation des filiales étrangères

Le périmètre de consolidation n'inclut aucune filiale étrangère.

(d) Monnaie

Le Dirham est la monnaie de fonctionnement du Groupe. Sauf indication contraire, les états financiers consolidés sont présentés en milliers de Dirhams (KMAD).

(e) Date de clôture

Les résultats des sociétés consolidées correspondent à une période de 12 mois se terminant le 31 décembre de chaque année, à l'exception des sociétés entrées ou sorties du périmètre en cours d'exercice.

Toutes les sociétés entrant dans le périmètre de consolidation du Groupe ont établi des comptes arrêtés au 31 décembre 2023.

1.2 Principes comptables et méthodes d'évaluation

(a) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont généralement amorties sur une durée ne dépassant pas cinq ans. Pour ce qui est des logiciels, ils sont amortis sur une durée de 10 ans.

(b) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production, ou de réévaluation le cas échéant. L'amortissement économique correspond à l'amortissement linéaire. Pour les filiales utilisant le mode dégressif, la différence d'amortissement résultant de l'application de cette méthode par rapport à celle du linéaire est retraitée en consolidation.

Les principales catégories d'immobilisations sont amorties selon les durées de vie suivantes :

Catégorie d'immobilisations	Durée de vie
Constructions	20 ans
Installations techniques, matériel et outillage	10 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel et mobilier de bureau	10 ans
Matériel informatique	5 ans
Autres immobilisations corporelles	10 ans

Le Groupe vérifie lors de chaque arrêté de comptes que les durées d'amortissements retenues sont toujours conformes aux durées d'utilisation. A défaut, les ajustements nécessaires sont effectués.

Les amortissements sont constatés en diminution de la valeur brute des immobilisations selon la méthode linéaire, sur la durée de vie estimée du bien.

Les opérations de crédit-bail sont retraitées comme des acquisitions d'immobilisations lorsqu'elles sont significatives.

Les plus-values de cession intra-groupe sont annulées lorsqu'elles sont significatives.

(c) Immobilisations financières

Les titres de participation dans les sociétés non consolidées figurent au bilan à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée, le cas échéant, après analyse, au cas par cas, des situations financières des sociétés non consolidées.

Les plus-values de cession intra-groupe sont annulées en consolidation lorsqu'elles sont significatives.

(d) Stocks

Les stocks et travaux en cours sont évalués au prix de revient sans que celui-ci ne puisse excéder la valeur nette de réalisation. Les stocks sont évalués, selon les activités, au coût moyen pondéré. Les frais financiers ne sont pas pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les provisions pour dépréciation des stocks sont constituées le cas échéant pour ramener la valeur nette comptable à la valeur probable de réalisation.

(e) Créances

Les créances (ainsi que les dettes) sont enregistrées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée dès l'apparition d'un risque de non-recouvrement.

(f) Valeurs mobilières de placement

Cette rubrique comprend des titres acquis en vue de réaliser un placement. Ils sont enregistrés au coût d'achat. Une provision est constituée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure au prix d'acquisition.

(g) Provisions réglementées

Les provisions réglementées à caractère fiscal sont annulées en consolidation.

(h) Retraitement des impôts

Les impôts différés résultant de la neutralisation des différences temporaires introduites par les règles fiscales et des retraitements de consolidation sont calculés société par société selon la méthode du report variable, en tenant compte de la conception étendue.

L'annulation des provisions à caractère fiscal ne donne pas lieu à la constatation d'impôts différés dans le cas où ces dernières sont utilisées conformément à leur objet et sont donc définitivement exonérées d'impôt.

(i) Retraitement des contrats de crédit-bail

Les contrats de crédit-bail relatifs aux biens mobiliers sont retraités dans les comptes consolidés. Les biens sont enregistrés en immobilisations à l'actif du bilan à la valeur stipulée au contrat avec, pour contrepartie, l'enregistrement de la dette au passif du bilan.

Les retraitements entraînent les conséquences comptables suivantes :

- **Annulation de la charge de crédit-bail** : les redevances enregistrées parmi les loyers sont annulées par la constatation d'une charge financière et le remboursement de la dette.
- **Constatation de l'amortissement des immobilisations** : les biens donnent lieu à l'établissement d'un plan d'amortissement en fonction duquel sont enregistrées les dotations.

(j) Distinction entre résultat courant et extraordinaire

Le résultat courant inclut l'ensemble des produits et charges directement liés aux activités ordinaires du Groupe, que ces produits et charges soient récurrents ou qu'ils résultent de décisions ou d'opérations ponctuelles. Les éléments inhabituels définis comme des produits ou des charges non récurrentes par leur fréquence, leur nature et leur montant (comme les coûts de restructurations) font partie du résultat courant.

Les éléments extraordinaires sont définis de manière très restrictive et correspondent à des produits et des charges inhabituels d'une importance majeure.

(k) Résultat par action

Le Groupe CTM présente un résultat par action. Le résultat net par action est obtenu en divisant le résultat net (part du Groupe) par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

2. ANALYSE DES PRINCIPAUX POSTES DES COMPTES CONSOLIDÉS

2.1 Capitaux propres consolidés - part Groupe

(Exprimés en milliers de Dirhams)

	Capital	Primes	Réserves Consolidées	Résultat	Totaux Capitaux
Situation au 31 décembre 2021	122 598	42 438	85 715	35 206	285 957
Affectation du Résultat 2021	-	-	35 206	(35 206)	-
Dividendes versés	-	-	(26 972)	-	(26 972)
Résultat de l'exercice	-	-	-	35 441	35 441
Distributions reçues	-	-	-	-	-
Situation au 31 décembre 2022	122 598	42 438	93 949	35 441	294 426
Affectation du Résultat 2022	-	-	35 441	(35 441)	-
Dividendes versés	-	-	(30 649)	-	(30 649)
Résultat de l'exercice	-	-	-	63 101	63 101
Distributions reçues	-	-	-	-	-
Situation au 31 décembre 2023	122 598	42 438	98 741	63 101	326 878

2.2 Immobilisations incorporelles et corporelles

(Exprimées en milliers de Dirhams)

	31 déc. 2023		31 déc. 2022	
	Valeur Brute	Amort. & Provis.	Valeur Brute	Amort. & Provis.
Immobilisations incorporelles	34 529	(30 909)	33 781	(29 260)
Immobilisations corporelles (*)	1 160 673	(782 489)	1 135 804	(807 981)

(*) Dont en Crédit-bail 5 247 KDH net pour l'exercice 2023 et 14 633 KDH net pour l'exercice 2022.

(a) Variation des immobilisations incorporelles et corporelles (valeurs brutes)

(Exprimée en milliers de Dirhams)

	2022	Acquisitions	Cessions / Rachats	Variation Périmètre	2023
Immobilisations incorporelles	33 781	860	-112	-	34 529
Immobilisations corporelles	1 135 804	137 970	(113 101)	-	1 160 673
- Dont Crédit-bail	134 081	-	(6 673)	-	127 408

(b) Variation des amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles

(Exprimée en milliers de Dirhams)

	2022	Dotations	Reprises sur cessions/Rachats	Variation Périmètre	2023
Immobilisations incorporelles	29 260	1 649	-	-	30 909
Immobilisations corporelles	807 981	87 570	(113 062)	-	782 489
- Dont Crédit-bail	119 448	9 386	(6 673)	-	122 161

2.3 Ecarts d'acquisition

Néant

2.4 Immobilisations financières et titres mis en équivalence

(a) Immobilisations financières

(Exprimées en milliers de Dirhams)

	31 déc. 2023		31 déc. 2022	
	Valeur Brute	Amort. & Provis.	Valeur Nette	Valeur Nette
Titres de participations non consolidés et autres titres immobilisés (*)	1 834	(1 504)	330	330
Prêts immobilisés	500	-240	260	278
Autres créances financières	1 407	-667	740	885
TOTAL	3 741	(2 411)	1 330	1 493

(*) Titres de participation non consolidés et autres titres immobilisés au 31 décembre 2023

(Exprimées en milliers de Dirhams)

	Prix d'acquisition Global	VNC	Valeur de réalisation (1)
SACAR	19	-	-
GARE ROUTIERE DE SALE	90	-	-
GARE ROUTIERE DE FES	49	-	-
STE ERRIANE EL MAGHRIBIA	1 616	330	330
GARE ROUTIERE DE TETOUAN	60	-	-
TOTAL DÉTAIL TITRES	1 834	330	330

(*) Titres de participation non consolidés et autres titres immobilisés au 31 décembre 2022

(Exprimées en milliers de Dirhams)

	Prix d'acquisition Global	VNC	Valeur de réalisation (1)
SACAR	19	-	-
GARE ROUTIERE DE SALE	90	-	-
GARE ROUTIERE DE FES	49	-	-
STE ERRIANE EL MAGHRIBIA	1 616	330	330
GARE ROUTIERE DE TETOUAN	60	-	-
TOTAL DÉTAIL TITRES	1 834	330	330

(1) La valeur de réalisation correspond :

- Pour les actions cotées à leur valeur boursière
- Pour les actions non cotées, soit à leur valeur de marché, si elle peut être déterminée de façon fiable, soit à leur valeur comptable.

(b) Titres mis en équivalence

Néant

2.5 Intérêts minoritaires

(Exprimées en milliers de Dirhams)

	31 déc. 2023	31 déc. 2022
Intérêts minoritaires au début de l'exercice	11	10
Dividendes versés	-	-
Intérêts minoritaires dans le résultat de l'exercice	3	1
Autres variations	1	-
Intérêts minoritaires à la fin de l'exercice	15	11

2.6 Provisions & autres dettes à long terme

(a) Provisions pour risques et charges

Ces provisions correspondent à la prise en compte des risques courus par les filiales et connus en fin de période.

(Exprimées en milliers de Dirhams)

	2022	Dotations	Reprises	2023
Provisions pour litiges	3 588	1 375	-541	4 422
Provisions durables pour risques	3 588	1 375	-541	4 422
Autres provisions pour charges	290	873	-290	873
Provision pour charges	290	873	-290	873
Provisions pour litiges	1 816	1 366	-	3 182
Provisions pour impôts	5 700	1 500	-	7 200
Autres provisions pour risques et charges	1 282	-	-	1 282
Autres provisions pour risques et charges	8 798	2 866	-	11 664

(b) Dettes de financement

(Exprimées en milliers de Dirhams)

	Durée < 1 an	1 an <Durée>5 ans	Durée > 5 ans	Total
Dettes de financement	32 333	46 950	2 317	81 600
- Dont Crédit-bail	2 333	3 873	-	6 206

2.7 Répartition des dettes du passif circulant et des créances de l'actif circulant par échéances.

(Exprimées en milliers de Dirhams)

Actif Circulant	Durée < 1 an	1 an <Durée>2 ans	Durée > 2 ans	Total
Clients	236 305	-	28 213	264 518
Autres créances	40 214	-	6 031	46 245

Le montant de la dépréciation constatée au niveau des Clients et comptes rattachés est de 31 654 KDH, soit un montant net des créances clients et autres créances de 279 109 KDH.

(Exprimées en milliers de Dirhams)

Passif Circulant	Durée < 1 an	1 an <Durée>2 ans	Durée > 2 ans	Total
Fournisseurs et comptes rattachés	82 145	13	124	82 282
Autres dettes	174 116	-	1 571	175 687

2.8 Impôts sur les bénéfices

(Exprimées en milliers de Dirhams)

	31 déc. 2023	31 déc. 2022
Impôts courants	25 393	4 674
Impôts différés	592	395
TOTAL	25 985	5 069

2.9 Engagements financiers hors bilan

(a) Engagements financiers reçus ou donnés

(Exprimées en milliers de Dirhams)

	31 déc. 2023	31 déc. 2022
Avals, cautions et garanties donnés	1 472	1 516
Avals, cautions et garanties reçus	32 415	28 142

(b) Sûretés reçues

(Exprimées en milliers de Dirhams)

	31 déc. 2023	31 déc. 2022
Hypothèque	118	142

2.10 Résultat non courant

(Exprimées en milliers de Dirhams)

	31 déc. 2023	31 déc. 2022
Plus-values sur cessions d'actifs	30 087	36 684
Dotations nettes des reprises de provisions	(3 734)	(5 593)
Autres produits et charges non courantes nettes	9 582	6 863
TOTAL	35 935	37 954

3. INFORMATIONS RELATIVES AU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Liste des sociétés consolidées

Société	Pourcentage d'intérêt	Pourcentage de contrôle	Méthodes de Consolidation (*)
CTM S.A.	100,00%	100,00%	Société mère
CTM MESSAGERIE	100,00%	100,00%	IG
CTM TOURISME	99,87%	99,87%	IG
ISSAL TRANSPORT	99,87%	99,87%	IG
ISSAL MADINA	99,87%	99,87%	IG

(*) Méthodes de consolidation :
I.G. : Intégration globale

4. INFORMATIONS RELATIVES AUX OPERATIONS REALISEES AVEC LES PARTIES LIEES

Néant.

5. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

6. EFFECTIFS

L'effectif du Groupe CTM à fin 2023 est de 1 488 personnes contre 1 498 en 2022.

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Au 31 décembre 2023

Deloitte.

mazars

Aux Actionnaires de la société

COMPAGNIE DE TRANSPORTS AU MAROC « C.T.M. » S.A.

K135, autoroute Casablanca / Rabat

KM 13,5 Sidi Bernoussi

Casablanca

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023**

AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Compagnie de Transports au Maroc « C.T.M. » S.A., qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 319.511.873,82 dont un bénéfice net de MAD 56.160.604,60.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Compagnie de Transports au Maroc « C.T.M. » S.A. au 31 décembre 2023, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Nous n'avons identifié aucune question clé de l'audit à communiquer au titre de cet exercice.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la

Deloitte.

mazars

continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux Actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Conformément à l'article 172 de la loi 17-95, nous vous informons que la société Compagnie de transports au Maroc « C.T.M. » S.A. a procédé, au cours de l'exercice 2023, à la constitution de la société ISSAL MADINA détenue à 99,86% dont le capital social est de 300 KMAD.

Casablanca, le 29 avril 2024

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE AUDIT



Deloitte Audit
Bd Sidi Mohammed Ben Abdellah
Régence C.T.M. 2. La Marina
Casablanca
Tél : 0522 22 46 25 / 05 22 22 47 34
Fax : 05 22 22 46 26 / 47 35

Sakina BENSOUA KORACHI
Associée

MAZARS AUDIT & CONSEIL



MAZARS AUDIT ET CONSEIL
76, Bd Abdelmoumen
Résidence Koutoubia, 7^{ème} Etage
Casablanca - Maroc
Tél. : +212 522 423 423
www.mazars.ma

Adnane LOUKILI
Associé

Aux actionnaires de la société
Compagnie de transports au Maroc « C.T.M. » S.A.
Km 13,5 Autoroute Casablanca-Rabat –Sidi Bernoussi
Casablanca

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Compagnie de Transports au Maroc «C.T.M.» S.A. et de ses filiales (Groupe C.T.M.), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2023, ainsi que le compte de produits et de charges consolidé, le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés KMAD 326.893 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 63.104.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2023, ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse consolidés de la période considérée. Nous n'avons identifié aucune question clé de l'audit à communiquer au titre de cet exercice.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 29 avril 2024

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE AUDIT



Deloitte Audit
Bd Sidi Mohammed Ben Abdellah
N°10001 - C - Zone 2, Le Maroc
Casablanca
Tél : 0522 22 40 25 / 05 22 22 47 14
Fax : 05 22 22 40 70 / 47 15

Sakina BENSOUA KORACHI
Associée



MAZARS AUDIT & CONSEIL
MAZARS AUDIT ET CONSEIL
76/ Bd Abdelmoumen
Résidence Koutoubia, 7^{ème} Etage
Casablanca - Maroc
Tél. : +212 522 423 423
www.mazars.ma

Adnane LOUKILI
Associé

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Au 31 décembre 2023

Deloitte.

Deloitte Audit
Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C – Tour Ivoire 3 – 3ème étage
La Marina – Casablanca

mazars

76, Bd Abdelmoumen
Résidence Koutoubia, 7ème étage
Casablanca Maroc

Aux Actionnaires de la société
COMPAGNIE DE TRANSPORTS AU MAROC « C.T.M. » S.A.
K13,5, Autoroute Casablanca - Rabat - Sidi Bernoussi
Casablanca

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2023

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés par le président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous estimons nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE

1.1 Conventions conclues entre CTM S.A et ISSAL MADINA S.A (Convention non écrite et non préalablement autorisée par le conseil d'administration)

Personnes concernées :

- Monsieur Ezzoubeir Errhaimini en sa qualité de Président Directeur Général de CTM S.A et représentant de CTM S.A qui est administrateur dans ISSAL MADINA.
- La société CTM S.A en sa qualité d'actionnaire de la société ISSAL MADINA S.A

Nature, objet et modalités de la convention :

Par cette convention, CTM SA fournit une prestation d'assistance et mise à disposition de moyens humains pour le compte de la société ISSAL MADINA SA moyennant une rémunération mensuelle de KMAD 173 HT

Date de la convention : Conclue pour une durée indéterminée avec effet au 1^{er} décembre 2023 selon le management

Montant comptabilisé en produits en 2023 : KMAD 173 HT

Sommes reçues en 2023 : KMAD 0 TTC

Deloitte.

mazars

2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

2.1 Conventions conclues entre CTM S.A et CTM Messagerie S.A

Personnes concernées :

- Monsieur Ezzoubeir Errhaimini en sa qualité de Président Directeur Général de CTM S.A et représentant de CTM S.A qui est administrateur dans CTM Messagerie S.A.
- Monsieur Hicham El Amrani en sa qualité d'administrateur dans les deux sociétés.
- Monsieur Jamil SAKOUT en sa qualité d'administrateur dans les deux sociétés.
- La société CTM S.A en sa qualité d'actionnaire dans la société CTM Messagerie S.A

2.1.1 Conventions de transport, de commissionnement et de mise à disposition des moyens humains et matériels

Nature, objet et modalités de la convention : Cette convention, conclue pour une durée indéterminée avec effet au 1^{er} janvier 2001 et révisée prévoit trois types de prestations réalisées par la société CTM S.A en faveur de la société CTM Messagerie S.A :

- a) Une prestation de transport des colis d'un poids supérieur à 1 kg rémunérés mensuellement sur la base de 40% du chiffre d'affaires réalisé à travers les colis voyageant dans les soutes CTM S.A.
- b) Une prestation de commissionnement consistant pour la CTM S.A. à délivrer ou à recevoir toute messagerie pour le compte de CTM Messagerie S.A dans les agences gérées par la CTM S.A et auprès des commissionnaires de celle-ci. Cette prestation est rémunérée comme suit :
 - 18% du chiffre d'affaires messagerie, lorsque la prestation est réalisée par les agences propres de la CTM S.A,
 - Refacturation des commissions payées par la CTM S.A. à ses commissionnaires pour le compte de CTM Messagerie S.A.
- c) Une prestation de mise à disposition de moyens matériels et d'assistance, facturée comme suit :
 - Au prorata du chiffre d'affaires de la société CTM Messagerie S.A dans le chiffre d'affaires total du groupe CTM S.A, pour la prestation d'assistance,
 - Pour un montant égal aux dotations aux amortissements ou aux loyers, pour la mise à disposition de logiciels,
 - Refacturation des diverses prestations (Gasoil, lubrifiants, pièces de rechanges, Pneumatiques, Nettoyage locaux, Entretien et réparation véhicules ; Maintenance informatique, fournitures de bureau, eau, électricité, téléphone, Assurance, Billets voyageurs, Appartement, Médecin de travail, Mise à disposition du Personnel et autres).

Date de la convention : Conclue pour une durée indéterminée avec effet au 1^{er} Janvier 2001 et révisée en 2007, 2010, 2012 et 2017.

Montant comptabilisé en produits en 2023 : KMAD 24.170 HT.

Sommes reçues en 2023 : KMAD 30.601 TTC.

2.1.2 Convention de location de locaux

Nature, objet et modalités de la convention : Par cette convention, la société CTM S.A donne en location à la société CTM Messagerie S.A divers locaux pour un montant mensuel de KMAD 249.

Date de la convention : Conclue le 1er juillet 2000 révisée en 2007, 2010, 2012, 2014, 2015 et 2017, pour une durée de 6 mois renouvelable.

Montant comptabilisé en produits en 2023 : KMAD 2.991 HT.

Sommes reçues en 2023 : KMAD 3.888 TTC.

2.1.3 Convention de facturation de prestations

Nature, objet et modalités de la convention : Le Conseil d'Administration en date du 19/03/2015 a approuvé la convention relative à la facturation des diverses prestations (pièces de rechanges, gardiennage, loyer niveleurs de quai, mise à disposition des intérimaires et autres).

Montant comptabilisé en charges en 2023 : KMAD 33 HT.

Sommes versées en 2023 : KMAD 88 TTC.

2.1.4 Convention d'externalisation de la logistique Economat

Nature, objet et modalités de la convention : Le Conseil administration en date du 22 mars 2018 a approuvé la convention, avec prise effet à compter du 1^{er} septembre 2017, pour une durée de 3 ans renouvelable, pour laquelle la société CTM S.A confie à CTM Messagerie S.A la réalisation des prestations de logistique Economat de CTM S.A pour un montant forfaitaire mensuel hors taxes de KMAD 13,8, Transport en sus.

Montant comptabilisé en charges en 2023 : KMAD 224 HT.

Sommes versées en 2023 : KMAD 303 TTC.

2.1.5 Convention de placement de la trésorerie

Nature, objet et modalités de la convention : Par cette convention, la société CTM Messagerie S.A consent et accepte de procéder à des opérations de prêts, afin de permettre, à titre temporaire, le financement du besoin de trésorerie de CTM S.A avec un taux d'intérêt de 2,45% l'an hors taxes, révisable semestriellement en fonction de l'évolution des taux de rémunération sur le marché financier.

L'encours de ce prêt au 31 décembre 2023 est nul.

Montant comptabilisé en charges en 2023 : Néant.

Sommes versées en 2023 : Néant.

2.1.6 Convention de commercialisation du produit CTM S.A

Nature, objet et modalités de la convention : Par cette convention, conclue le 1er juillet 2019, pour une durée de 1 an renouvelable, la société CTM S.A confie à la société CTM Messagerie S.A la commercialisation du produit CTM SA moyennant une commission sur les produits des ventes réalisées de 8% sur les billets voyageurs interurbain vendus en espèces et les billets voyageurs international Pool France et de 12% sur les billets voyageurs international Pool Espagne.

Montant comptabilisé en charges en 2023 : KMAD 15 HT.

Sommes versées en 2023 : KMAD 22 TTC.

2.2 Conventions conclues entre CTM S.A et CTM Tourisme S.A

Personnes concernées :

- Monsieur Ezzoubeir Errhaimini en sa qualité de Président Directeur Général de CTM S.A et représentant de CTM SA qui est administrateur dans CTM Tourisme S.A.
- La société CTM S.A en sa qualité d'actionnaire dans la société CTM Tourisme S.A

2.2.1 Convention de la commercialisation

Nature, objet et modalités de la convention : Suite à l'intégration de l'activité du Transport Touristique au sein de CTM SA telle qu'approuvée par le Conseil d'Administration en date du 18/12/2007, CTM Tourisme S.A perçoit à compter du 1^{er} janvier 2007 une commission de commercialisation de 10% du chiffre d'affaires réalisé par CTM S.A dans le cadre de l'activité Location Touristique.

Date de la convention : 1^{er} Janvier 2007 pour une durée Indéterminée selon le management

Montant comptabilisé en charges en 2023 : KMAD 3.948 HT.

Sommes versées en 2023 : KMAD 4.659 TTC.

2.2.2 Convention de mise à disposition de moyens humains

Nature, objet et modalités de la convention : Prestation de mise à disposition de moyens humains pour la commercialisation de la prestation de locations de véhicules facturée pour un montant égal aux rémunérations servies aux effectifs dédiés à la commercialisation.

Date de la convention : 1^{er} Janvier 2007 pour une durée Indéterminée selon le management

Montant comptabilisé en produits en 2023 : KMAD 1.230 HT.

Sommes reçues en 2023 : KMAD 1.222 TTC.

2.3 Conventions conclues entre CTM S.A et Issal Transport S.A

Personnes concernées :

- Monsieur Ezzoubeir Errhaimini en sa qualité de Président Directeur Général de CTM S.A et représentant de CTM S.A qui est administrateur dans Issal Transport S.A.
- La société CTM S.A en sa qualité d'actionnaire dans la société ISSAL Transport S.A

2.3.1 Convention de location des Minibus

Nature, objet et modalités de la convention : Par cette convention la CTM S.A met à la disposition d'Issal Transport des minibus avec chauffeurs et gasoil à 9 KDH hors taxes par minibus et par mois. Cette convention est autorisée par le conseil d'administration du 26 Mars 2012.

Date de la convention : Conclue en juillet 2004 et modifiée en 2005, 2007, 2010, 2011 et 2012 ; pour une durée indéterminée.

Montant comptabilisé en produits en 2023 : KMAD 324 HT.

Sommes reçues en 2023 : KMAD 389 TTC.

2.3.2 Convention de Transport du Personnel

Nature, objet et modalités de la convention : Cette convention est relative à la mise à disposition au profit de CTM S.A de deux minibus pour le transport du personnel pour une durée de 12 mois renouvelable. Le montant mensuel à payer par CTM S.A a été fixé à KMAD 44. Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 26 Mars 2012.

Date de la convention : 1^{er} janvier 2013.

Montant comptabilisé en charges en 2023 : KMAD 528 HT.

Sommes versées en 2023 : KMAD 602 TTC.

2.4 Conventions conclues entre CTM S.A et O CAPITAL GROUP

Personnes concernées :

- La société O capital Group en sa qualité d'actionnaire dans la société CTM S.A
- Monsieur Hicham El Amrani en sa qualité d'administrateur dans CTM S.A et Directeur Général Délégué de O Capital Group.

2.4.1 Convention d'assistance à l'élaboration du bilan consolidé

Nature, objet et modalités de la convention : Par cette convention, conclue pour une durée de 12 mois renouvelable, et pour laquelle la CTM S.A confié à O CAPITAL GROUP une mission d'assistance à l'élaboration du bilan consolidé au 30 juin et au 31 décembre de chaque exercice. Cette mission est rémunérée pour un montant annuel de KMAD 202 HT.

Date de la convention : 10 septembre 2008

Montant comptabilisé en charges en 2023 : KMAD 202 HT.

Sommes versées en 2023 : KMAD 242 TTC.

2.4.2 Convention d'assistance et prestation de service

Nature, objet et modalités de la convention : Cette convention d'assistance de prestations de services qui a pris effet à compter du 1^{er} janvier 2013 pour une durée de 12 mois renouvelable, et modifiée en 2015 pour un montant forfaitaire net mensuel de 91,7 KDH. Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 19 Mars 2015.

Date de la convention : Le 1^{er} janvier 2013 pour une durée de 12 mois renouvelable.

Montant comptabilisé en charges en 2023 : KMAD 1.100 HT.

Sommes versées en 2023 : KMAD 1.320 TTC.

2.5 Conventions conclues entre CTM S.A et Colliers International Maroc

Personnes concernées :

- Monsieur Hicham El Amrani en sa qualité d'administrateur dans les deux sociétés.

2.5.1 Convention d'assistance et prestation de service

Nature, objet et modalités de la convention : Le Conseil d'Administration en date du 17 mars 2016 a approuvé la convention relative à la mission d'étude, de projet management et du mandat exclusif de vente des lots du terrain CTM sis à Boulevard Yaacoub El Mansour à Casablanca effectuée par la société Colliers International pour une commission de 1%HT du montant total de la transaction pour chaque lot vendu. Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 17 Mars 2016.

Date de la convention : Décembre 2015

Montant comptabilisé en charges en 2023 : KMAD 0 HT

Sommes versées en 2023 : KMAD 0 TTC

Casablanca, le 29 avril 2024

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE AUDIT



Deloitte Audit
Bd Sidi Mohammed Bencherif
Bâtiment "C" - Niveau 2, Les Marronniers
Casablanca
Tél : 0522 22 40 25 / 05 22 22 47 34
Fax : 05 22 22 40 76 / 47 34

Sakina BENSOUA KORACHI
Associée

MAZARS AUDIT & CONSEIL



MAZARS AUDIT ET CONSEIL
76, Bd Abdelmoumen
Résidence Koutoubia, 7^{ème} Etage
Casablanca - Maroc
Tél. : +212 522 423 423
www.mazars.ma

Adnane LOUKILI
Associé



Compagnie de Transports au Maroc - CTM

Société anonyme au capital de 122 597 800,00 dirhams

Siège social : Km 13,5 Autoroute Casablanca Rabat,
Casablanca, Maroc

R.C. Casablanca n° 30.831